

DÉCOUVREZ
Yves Rocher
 La beauté par les plantes

N° 1 de la cosmétique naturelle

Appelez pour connaître nos spéciaux du mois
 878-3552 • 848-0922 • 939-1526 • 270-7299



Les Quatuors de Beethoven

Prétendre que les musiciens du Juilliard String Quartet, que dirige Robert Mann (ci-contre), connaissent fort bien Beethoven tient presque du truisme. Chez eux, rien ne semble avoir été négligé. Les partitions ont été examinées sous tous les angles. Au point où tout est prévisible, presque routinier.
 Page B-3

La chasse aux Palestiniens

Une chasse aux sorcières tous azimuts contre les Palestiniens résidant au Koweït, accusés à tort ou à raison d'avoir sympathisé avec l'occupant irakien aujourd'hui chassé, sème actuellement l'inquiétude, si ce n'est la terreur, contre les « colabos », la majorité silencieuse et même les résistants.
 Page B-5

Une bénédiction pour la démocratie

La claqué fiscale que Claude Ryan s'apprête à donner aux municipalités risque de faire un bien énorme au Québec démocratique. En effet, la démocratie municipale et scolaire qui s'était assoupie (taux de participation d'à peine 20 %), devra se réveiller, maintenant qu'on viendra fouiller dans les poches des citoyens.
 Page B-8

OSQ : Streatfeild en difficulté

L'étau se resserre toujours davantage autour du chef d'orchestre attiré et directeur musical de l'Orchestre symphonique de Québec, Simon Streatfeild (ci-contre). Hier, la direction de l'orchestre a même annoncé sans lui sa programmation d'automne. Streatfeild lui-même est d'avis qu'on le congédiera bientôt.
 Page B-3



Pavel Rychetsky : « La désillusion est forte devant les difficultés économiques ».

Fédéralisme renouvelé à la tchèque

Pavel Rychetsky refuse d'envisager la partition de son pays

François Brousseau

« UN RÉFÉRENDUM sur la séparation n'aurait pas de bon sens. S'il faut absolument tenir une consultation, alors que ce soit une consultation sur le type d'État commun que nous devons maintenir. »

Non, ce n'est pas Robert Bourassa qui parle. C'est Pavel Rychetsky, vice-premier ministre fédéral de la Tchécoslovaquie, dont les idées sur l'avenir de son pays — du moins pour l'essentiel — sont bien arrêtées : la séparation de la république tchèque (10 millions d'habitants) et de sa petite sœur slovaque (5 millions), il n'en est pas question.

M. Rychetsky, en tournée canado-québécoise pour étudier le fédéralisme et le droit tel qu'ils se pratiquent ici, vient d'un pays lui-même en quête d'identité et sujet à la division. Les rues de Bratislava, capitale de la république slovaque, bouillonnent ces jours-ci de manifestations d'autonomistes et d'indépendantistes; l'intouchable et bien-aimé président Havel y est même l'objet de huées. Par ailleurs, les politiciens fédéraux de Prague se pencheront, à compter de la semaine prochaine, sur une épineuse question aux airs connus sous d'autres cieux : faut-il organiser un référendum constitutionnel ? Et si oui, quelle question poser ?

M. Rychetsky n'a pas d'objection à ce qu'on parle de « différents ni-

veaux de souveraineté » et de leurs « aménagements réciproques ». Mais de sécession, point du tout. Il se refuse cependant à poser un jugement correspondant sur le Québec et le Canada.

« Contrairement à vous et à votre Lac Meech, nous n'avons pas beaucoup de temps devant nous », a lancé, mi-figue, mi-raisin, M. Rychetsky, qui, en plus d'accorder une entrevue au DEVOIR, rencontrait hier des membres du Barreau du Québec dans les meubles de l'Université McGill. Il faisait ainsi allusion à l'échéance de juin 1992, alors que se terminera le mandat des députés élus en juin 1990 pour reformuler les bases du contrat fédératif « tchéco-slovaque » — le trait d'union faisant aujourd'hui partie du non officiel de ce pays binational.

L'un des participants à la réunion d'hier, l'avocat et médecin Pierre Marc Johnson, ci-devant premier ministre du Québec, a lancé à M. Rychetsky : « Si vous êtes venu ici chercher l'inspiration, alors vous y trouverez des débats abondants, publics, démocratiques, sereins et qui ne mènent nulle part. » M. Johnson a ajouté que le débat constitutionnel avait besoin de « stabilité » pour être bien mené. Le politicien tchécoslovaque lui a répondu que les tendances à l'instabilité dans son pays étaient réelles, et que la grande désillusion économique qui frappe aujourd'hui l'Europe de l'Est tout entière pouvait fournir un terrain fertile aux déra-

Voir page B-2 : Fédéralisme

Québec victime consentante de l'intrusion fédérale

Ottawa a consciemment planifié ses incursions en éducation

Jean-Pierre Proulx

DEPUIS 1989, sinon 1988, le gouvernement fédéral a consciemment planifié ses incursions dans le champ de compétence provinciale qu'est l'éducation. Le traité sur le libre échange, la mondialisation des marchés, l'obsession de la compétitivité, mais en même temps le sentiment à peine voilé que les provinces ne livrent pas la marchandise, ont amené Ottawa à accroître sa présence directe en éducation. Et Québec s'en accommode fort bien.

Emporté par le nouvel esprit de collaboration fédérale-provinciale qui a soufflé sur le pays à l'issue du Colloque national sur l'enseignement postsecondaire de Saskatoon à l'au-

« Je veux que le pays adopte des normes d'éducation comparables à celles de nos plus sérieux concurrents », déclarait Brian Mulroney au congrès conservateur d'août 1989.

tomne 1987, le premier ministre Brian Mulroney a tiré un premier coup de canon trois mois plus tard en annonçant unilatéralement des investissements quinquennaux de 1,3\$ milliards \$ pour des centres d'excellence universitaire et pour l'établissement d'un nouveau programme de bourses pour les étudiants de premier cycle en génie.

Il a tiré le deuxième, mais de façon encore plus tonitruante, à la fin d'août 1989, au congrès de son parti, en déclarant solennellement : « J'ai l'intention de donner une haute priorité aux questions d'éducation dans les discussions que j'aurai avec mes homologues provinciaux lors de la prochaine Conférence des premiers ministres, en prenant bien soin, il va de soi, de respecter les domaines de compétences de nos gouvernements. »

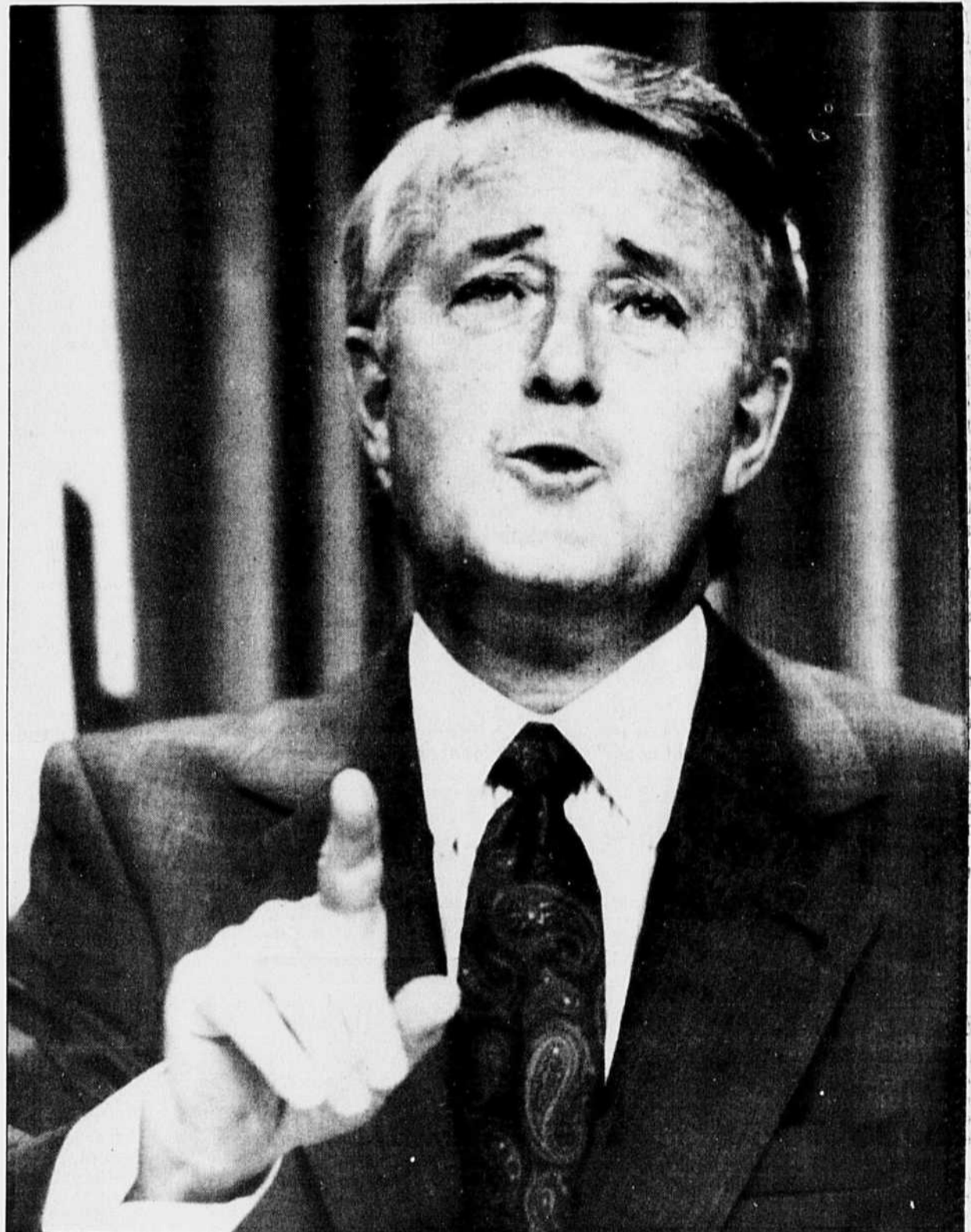
M. Mulroney venait de se plaindre « que nous n'obtenons pas les résultats que d'autres pays obtiennent. Notre système d'éducation répond mal aux besoins d'un grand nombre de gens et compromet notre compétitivité économique ».

Il exprimait derechef le désir que soit effectuée une étude collective de notre système d'éducation, de sa relation avec la compétitivité du Canada et de sa pertinence vis-à-vis les défis internationaux de l'an 2000.

La proposition a donc été examinée au Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC). Mais le projet est mort avec l'échec du Lac Meech : les ministres québécois de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'y participent plus depuis.

Le premier ministre Mulroney déclarait aussi à ce même congrès conservateur d'août 1989 : « Je veux que le pays adopte des normes d'éducation comparables à celles de nos plus sérieux concurrents ».

Voir page B-2 : Québec



Brian Mulroney : « nous n'obtenons pas les résultats que d'autres pays obtiennent. Notre système d'éducation répond mal aux besoins d'un grand nombre de gens... »

Le décrochage, un cas éloquent

Jean-Pierre Proulx

LA STRATÉGIE fédérale en matière d'éducation est classique. Elle compte trois étapes : occuper le terrain, y mettre les dollars nécessaires, proposer une entente avec les provinces. Tôt ou tard, et plus tôt que tard, elles finissent toutes par signer. Québec compris.

Ainsi se trouvent légitimées les interventions fédérales dans un champ qui est clairement de la compétence constitutionnelle des provinces. Peu à peu, depuis la fin de la guerre, le fédéral a réussi de cette manière à dépenser 10 milliards \$ en éducation.

La campagne que mène actuellement le ministre d'État à la jeunesse, M. Marcel Danis, pour contrer le décrochage scolaire au secondaire est un exemple typique de cette stratégie.

« La question du décrochage relève de la compétence provinciale. Vous avez raison, admet-il d'emblée en entrevue. On n'essaie pas de passer par dessus. »

« Mais il y a quelques temps, on s'est aperçu d'un problème majeur qui touche la société canadienne : le taux de décrochage au secondaire est de 30% alors qu'au Japon, il n'est que de 4% ».

« Quand on identifie un problème, on peut procéder de différentes façons. On s'est dit que si l'on pouvait obtenir l'aval des provinces, on aurait les fonds disponibles pour lancer une initiative en vue de redresser le taux de décrochage. »

« Le fédéral a donc décidé d'intervenir. On l'a fait en consultant les provinces. Si une province avait dit non, comme Duplessis l'avait fait pour les subventions aux universités, ajoute-t-il, on aurait dit non. On au-

rait même permis un *opting out* à la Lesage. Mais les provinces sont d'accord. »

« Certaines peuvent dire : 'C'est facile d'être d'accord quand le fédéral paie tout.' C'est comme ça, conclut-il, qu'on est entré dans le domaine. »

« Craint-il les dédoublements ? » Sans vouloir critiquer les provinces, répond-il, rares sont celles qui ont des programmes pour lutter contre le décrochage. Les provinces traitent de ce problème par les conseillers en orientation. À ma connaissance, l'approche fédérale est unique. »

Officiellement, tout a commencé le 9 février 1990. Ce jour-là, Mme Barbara McDougall, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a convoqué la presse pour leur annoncer ce « projet quinquennal d'incitation à la poursuite des études ».

Voir page B-2 : Décrochage

LE DEVOIR
 le plaisir des
 Livres

QUÉBEC DANS LA LITTÉRATURE (Salon du Livre de Québec)

PARUTION LE 20 AVRIL DANS LE DEVOIR

La ville de Québec dans le roman
 Les poètes de Québec
 Québec, ville littéraire
 Portrait des écrivains de Québec

Réservation publicitaire: 842-9645
 Date de tombée: 11 avril

TÉLÉVISION

Madame ex et l'ex de ces dames

MISOGYNE ET PHALLO, Hervé Bazin ? Il s'en défend bien : « Faux. J'ai été marié quatre fois, donc j'aime les femmes ». En entrevue avec Marcel Jullian, à *Petit écran grand roman* (TV5), l'écrivain avoue qu'il a été mauvais fils, mauvais époux mais bon père (il précise : « J'ai sept enfants de quatre femmes différentes ») et manifeste quelque réserve envers le scénariste qu'il est devenu pour adapter son roman *Qui j'ose aimer*. Il ne récidivera pas, dit-il, car il se trouve trop bavard et pense qu'il vaut mieux laisser l'adaptation et la scénarisation à des spécialistes : « Un écrivain ne voit pas en images, il voit en mots ».



Rolande ALLARD-LACERTE

le regard de ce maquignon, elle fut précipitamment avant qu'il ne s'avise de lui compter les dents... Mercredi prochain, 3 avril, toujours à TV5, 8 h 33, *Le cri de la chouette* de Bazin. Le fils jamais guéri de Folcoche fait revivre sa terrible et implacable mère incarnée par Alice Sapritch.

Feu le signe de feu

ILS ONT JOUÉ, de la table au lit, de la chaise au fauteuil présidentiel, puis du lit à la table, à la table, à la table. Et au cimetière. À l'instar des vieux de Brel, les personnages du *Signe de feu*, à force d'être confinés dans des décors mal aérés, contraints d'évoluer « entre une table et une armoire », se sont épuisés à la tâche et s'en sont allés. Ils sont allés rejoindre, dans les limbes des souvenirs, ceux de *La bonne aventure* et *Les dames de coeur*, la trilogie signée Lise Payette qui a attiré, certains soirs, plus de deux millions de téléspectateurs. Stéréotype du chanteur de pomme fin de siècle, Jean-Paul-le-courailleux, essoufflé, s'éteignait à petit feu, semaine après semaine. Via son mariage raté de justesse à la dernière heure, Lise Payette a failli le domestiquer pour de bon. Sauvé par un tragique coup de feu. C'était donc ça, le signe de feu ?

Véronique, Lucie, Éveline, Claire, Anne, Michèle, Martine et Hélène ont entremêlé leur destin et leurs hommes. Interchangeables, ces hommes — falots, brutaux, inconsistants, dragueurs, buveurs, voire assassins — mais « des bons gars, au fond » comme disait Martine en refilant son ex à Véronique qui venait de répudier le sien au profit d'Hélène. On se marie puis, marris, on se démarie et on recommence,



Michèle Léger, Christiane Pasquier et Nathalie Gascon dans la dernière séquence d'*Un signe de feu*.

comme dans la vraie vie (?). Toutes les doléances de la condition féminine ont eu droit à leur chapitre par fois vite expédié. Ce qu'elles ont pu, à huit héroïnes, cumuler de petits bonheurs et grands malheurs entre cocuage, bavardage et marivaudage. Tous et toutes ont joué au conjoint et à la job musicale entre deux bouffes et quelques cafés.

Jean-Paul, François et Hubert sont mis à la porte du domicile conjugal ? Bah ! Suffit de se réfugier porte voisine, chez la copine, pour trouver d'autres draps et d'autres bras. Hélas ! mon prince charmant est devenu mon beau-frère. Quel cauchemar, ma femme se découvre lesbienne, heureusement sa soeur, ma belle-soeur, est libre et hétéro ! Mon mari se drogue, se saoule, me trompe, me frappe ? Tout s'arrange, on le réforme et il rentre dans les normes. Ciel ! Mon mari meurt prématurément ? Qu'à cela ne tienne, un plus jeune se pointe sous la courtpointe !

Et ils vécurent, plus ou moins heureux, puis ils eurent, apportés en dot de mariages précédents, quelques enfants. Enfants de ce lit-ci, de ce lit-là, comme les fruits du zapping !

Quittons la table et ne pliant pas soigneusement notre serviette. Madame est desservie. Prière de ne pas envoyer de fleurs, le bouquet de noces est devenu couronne

mortuaire. La fin tragique transmet un ultime message désespérant. Est-ce bien la peine de gagner son autonomie si l'on vient à perdre la vie sous le coup du plus fort ? Si le Libera est aussi proche de la libération ?

Marilyn, femme de ménage, remettra de l'ordre dans tout cela quand l'automne sera venu. Elle ramassera la vaisselle cassée, les miettes sous la table, lavera les draps et les nappes. Peut-être fera-t-elle parfois le ménage chez l'une ou l'autre des *Dames de coeur* pour nous donner quelques nouvelles des héroïnes de la trilogie fermée pour cause d'enterrément. L'auteur : toujours la même étonnante, infatigable et prolifique Lise Payette.

L'avenir du Québec

ON SE CROIRAIT revenus au temps du référendum : même fébrilité, même déferlement de fleurdelisés, mêmes passions déchainées. La télé a fait revivre plusieurs moments de notre histoire récente, depuis la prise du pouvoir par le PQ et la défaite du référendum jusqu'à la renaissance amorcée le 24 juin dernier quand on a vu défilé, entre une haie de drapeaux bleus et blancs et une marée noire... de monde, un gigantesque mouton de Troie sans

laine sur le dos (il n'avait plus de peau sur les os, mais quel os) tiré par une douzaine de Saints Jean-Baptiste !

Le Match de la vie (T.M.) s'est interrogé sur l'avenir du Québec. D'abord une enquête, menée dans l'Outaouais, pour vérifier le cheminement des électeurs. En 80, 71 % des gens de cette région avaient voté non au référendum. Cette fois, 61 % voteraient oui même si la région compte 26 000 fonctionnaires fédéraux qui se disent nerveux et inquiets de leur avenir personnel. On y a aussi discuté du coût de l'indépendance et on s'est soulé de l'opinion des gens de Toronto.

Puis on a revu la moue douloureuse de René Lévesque disant « à la prochaine fois ». Tout bien réfléchi, ce sera oui ? Oui si l'on nous plaît.

Clé dans la boîte (suite)

UN AUTRE tour de clé a été donné dans la boîte de Radio-Canada. Les éclats du miroir brisé ont servi à faire d'autres coupures, voire une amputation. Le président M. Veilleux avait à peine dit préférer la fenêtre au miroir qu'on en a profité pour effectuer une défenestration. Maintenant, c'est Radio-Canada International qui saigne. Pas de veine... on jette le miroir par la fenêtre.

DONNER

Campagnes de souscription

- La Fondation pour la santé mentale des jeunes de l'hôpital Rivière-des-Prairies organise un encan du printemps, le 9 avril, à la salle de bal du Château Champlain. Les personnes intéressées à participer à cette vente de vêtements, d'accessoires, de jouets et d'articles de maison peuvent se procurer des billets aux bureaux de la Fondation, 7070 boul. Perras, Montréal, Québec, H1E 1A4.
- La Croix d'or, filiale de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, organise jusqu'au 30 mars une campagne de levée de fonds pour venir en aide aux enfants souffrant de la faim dans le monde. Les dons peuvent être envoyés à la Croix d'or, 130, avenue de l'Épée, Outremont, Québec, H2V 3T2. Tél : 514-495-2421.
- La Maison Tresler organise un gala du printemps, le 9 avril prochain. Y participeront notamment la contralto Maureen Forrester et le pianiste Derek Bampton. Les bénéfices seront versés à la saison musicale 1991. Pour réservations des billets : 514-455-6290.
- Amnesty Internationale lance sa campagne de levée de fonds pour venir en aide aux victimes de torture à travers le monde. Pour envoi de dons : Amnesty Internationale, 3516 avenue du Parc, Montréal, Québec.
- L'Association québécoise des personnes aphasiques tiendra son premier dîner-bénéfice, le 23 avril prochain, à l'Hôtel Delta, 475 avenue du Président-Kennedy, à Montréal. Pour réservations, téléphoner Mme Micheline Hubert, 514-340-3540.
- Épilepsie Canada poursuit sa campagne de levée de fonds jusqu'à la fin du mois de mars pour aider les victimes de cette maladie. Épilepsie Canada, 2099 Alexandre-Desève, C.P. 1560, Succursale C, Montréal, Québec, H2L 4K8. Tél : 514-876-7455.
- La Fondation des Sourds du Québec lance un concours permettant de gagner deux voitures, Mercedes et Miata 1991. Les billets, au coût de 100 \$ peuvent être achetés à l'Institut des Sourds de Charlesbourg, Pavillon Lucien-Pagé, 1550, rue Saint-Viateur, Charlesbourg, G2L 1M8. Tél : 418-628-0418.
- Développement et Paix lance sa campagne de levée de fonds pour appuyer plusieurs projets de développement dans les pays du Tiers-Monde. Faire parvenir les dons à Développement et Paix, 5633, rue Sherbrooke est, Montréal Québec, H1N 9Z9.

◆ Québec

Il a employé le mot « normes », généralement tard parce qu'en français il a un sens juridique. En réalité, il a parlé en anglais de *national standards*.

En fait, on préfère, surtout dans le milieu universitaire, parler d'« objectifs nationaux ». Car c'est le terme entériné par la loi de 1977 sur les transferts de paiements aux provinces pour l'enseignement supérieur.

La loi précise même que le Secrétaire d'État doit faire rapport au Parlement sur

- le lien entre ces contributions, transferts et programmes et les objectifs du Canada en matière d'économie et d'enseignement; et
- les résultats des éventuelles consultations entreprises par le Secrétaire d'État du Canada, ou en son nom, avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada sur la détermination des objectifs nationaux de l'enseignement postsecondaire et les moyens à mettre en oeuvre par les gouvernements du Canada et les provinces en vue d'atteindre ces objectifs.

Sauf que le Secrétaire d'État n'a toujours pas établi ce lien et qu'il n'y a jamais eu de consultations avec le Conseil des ministres sur ces fameux « objectifs nationaux ». Le Vérificateur général lui en a même fait le reproche : « La capacité de faire rapport, tel que requis, a-t-il écrit dans son dernier rapport, exige l'établissement et la définition des objectifs nationaux de l'enseignement post-secondaire ».

Le sous-secrétaire d'État à l'aide à l'éducation, M. Stewart Goodings, n'est pas d'accord : « La loi ne requiert pas qu'on établisse des objectifs nationaux », affirme-t-il, encore moins de « normes » que réclament périodiquement des groupes de pressions.

« Ceux qui demandent un rôle accru du fédéral, en particulier l'établissement de normes, lance-t-il, ne comprennent pas la constitution, ni la loi de 1977. Est-il réaliste que le gouvernement fédéral établisse des priorités en enseignement ? C'est une question pour les politiciens », conclut-il.

Mais les politiciens ne font pas ces nuances. Les libéraux fédéraux tiennent le même langage que les conservateurs. En janvier dernier, le député de Saint-Boniface, M. Ronald Duhamel, lançait un « guide d'élaboration de politiques sur le rôle du gouvernement fédéral en matière d'éducation ».

Son collègue, le député libéral d'Ottawa Centre, M. Mac Harb, appuyé par la *Canadian Federation of Students* réclame lui aussi des *national standards*. Il fait circuler actuellement un projet de loi sur les normes d'éducation, non pas pour déroger aux compétences provinciales, s'empresse-t-il de préciser, mais « pour servir de catalyseur à la coopération interprovinciale ». Il fait circuler une pétition à l'appui de son

projet.

Les lobbys privés s'intéressent aussi à la question. Le Forum entreprises-universités, auquel participent notamment le recteur de l'UQAM, M. Claude Corbo, celui de l'Université de Sherbrooke, M. Aldée Cabana, mais aussi le président de Southam, M. John Fisher, et celui de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, viennent de publier un rapport sur l'éducation. Il recommande « l'adoption urgente d'objectifs éducatifs communs, c'est-à-dire valables dans tout le Canada, aux différents stades du processus de formation, ainsi que l'élaboration d'indices permettant d'en évaluer et d'en favoriser la concrétisation. Le consensus, difficile, est indispensable et urgent ».

En réalité, l'opération est déjà commencée. En décembre 1989, le Secrétariat d'État et le Conseil des ministres de l'Éducation ont conclu une entente pour créer le Conseil des statistiques canadiennes en éducation dont l'objectif est justement de « permettre des comparaisons à l'échelle nationale ».

Pour sa part, l'ancien ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, s'est publiquement plaint de ce qu'on ne puisse pas comparer les résultats scolaires des jeunes Québécois avec ceux des autres provinces.

En fait, dans tout ce dossier, le Québec se montre plutôt pragmatique. Dans son mémoire à la commission Bélanger-Campeau, la Conférence des recteurs et principaux du Québec non seulement n'est pas prononcée sur l'avenir constitutionnel du Québec, mais elle n'a rien dit sur le problème des relations fédérales-provinciales en enseignement supérieur. Elle s'est bornée à décrire l'apport fédéral pour « déplorer » qu'Ottawa intervienne « en négligeant de consulter au préalable ses partenaires ».

« Pour en venir à la question qui intéresse directement la Commission, nous pouvons affirmer, sans conclure qu'il serait avantageux de le faire, que les établissements universitaires pourraient s'accommoder d'un arrangement constitutionnel qui, selon une hypothèse extrême, conduirait au rapatriement des fonds fédéraux d'aide à la recherche attribuables au Québec », bref, le statu quo convient parfaitement.

En 1988, à la demande de M. Ryan, le Conseil des universités a proposé les « éléments d'une stratégie québécoise face à l'intervention fédérale dans le domaine post-secondaire ». Après un bilan élaboré de ces interventions, le Conseil a conclu « qu'une attitude essentiellement réactive et défensive est de moins en moins adaptée aux besoins du Québec ».

Il a au premier chef recommandé « d'établir un dialogue suivi avec le Gouvernement fédéral sur les questions touchant à l'enseignement post-secondaire et de chercher à obtenir que le Gouvernement fédéral désigne un interlocuteur unique pour en traiter avec les provinces ».

Une note s'empresse toutefois de

préciser que « cette recommandation est évidemment faite dans la perspective d'un dialogue constructif. Si tel ne devait pas être le cas, l'interlocuteur fédéral pourrait s'avérer un adversaire plus redoutable pour les provinces que des interlocuteurs multiples ».

Implicitement, le Conseil des universités recommandait au gouvernement du Québec d'inviter le fédéral à se doter d'un ministère de l'Enseignement supérieur ou de l'équivalent. Tout cela se passait dans l'attente de la signature de l'accord du Lac Meech sur lequel comptait explicitement le Conseil.

M. Claude Lajeunesse, le pdg de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), estime pour sa part qu'il devrait y avoir quelque un au gouvernement fédéral dont ce serait la priorité.

Créer un ministère de l'Éducation ou de l'Enseignement ne déplairait certainement pas à Ottawa. Car la première chose que nous a dit le sous-secrétaire d'État, M. Goodings, quand nous l'avons rencontré est ceci : « Le Canada est le seul pays au monde qui n'ait pas de ministère de l'Éducation ».

◆ Décrochage

« Le gouvernement fédéral s'engage à lutter contre le décrochage en raison, a-t-elle expliqué, de ses responsabilités en matière d'orientation économique et de développement de politiques s'appliquant au marché du travail ».

Elle a promis de consacrer 296 millions \$ à ce projet : 166 millions \$ pour des services auprès des étudiants, 77 millions \$ pour la mobilisation des intervenants, et 54 millions \$ pour l'information. Ces millions devraient notamment l'actuelle campagne publicitaire.

Mais M. Jean Charest, le prédécesseur de M. Danis, avait rencontré M. Ryan en janvier 1990, donc quelques jours avant, affirme M. Claude Décarie, haut-fonctionnaire à Emploi et Immigration. M. Ryan, dit-il, voulait une « entente légère » et le dossier s'est retrouvé entre les mains des fonctionnaires.

Mais Ottawa n'a pas attendu Québec avant de bouger. Il est allé si vite en affaire que le ministère de l'Éducation est intervenu le 14 février dernier en envoyant une lettre circulaire à toutes les commissions scolaires.

L'analyse des projets pilotes qu'a lancé le fédéral, explique le sous-ministre, M. Thomas Boudreau, révèle « plusieurs irrégularités » :

- on a confié des jeunes, pendant les heures de classes, à des groupes ou des organismes extérieurs au réseau scolaire;
- des commissions scolaires ont conclu directement des ententes avec le gouvernement fédéral sans autorisation du gouvernement du Québec;
- des projets ne respectent le régime pédagogique.

Mais du même souffle, le sous-ministre précise qu'« une circulaire administrative indiquant les principaux critères qui seront utilisés par le MEQ lors de l'analyse des projets ainsi que les procédures de présentation des projets vous sera adressée sous peu ».

Québec consent donc à l'initiative fédérale. Les pourparlers se poursuivent actuellement avec Ottawa. Québec a même transmis un projet d'entente au fédéral et le décret autorisant le ministre de l'Éducation à la signer est prêt à être soumis au conseil des ministres.

Entre-temps, le ministre Danis continue son travail de persuasion et de sensibilisation. Au début de février, à Ottawa, son ministre était présent au cours d'une rencontre « nationale » sur la prévention du décrochage scolaire.

Même la Centrale de l'enseignement du Québec y était. Elle s'est d'ailleurs vantée de ses démarches pour mettre sur pied à l'Université Laval un centre de recherche sur le décrochage, projet, écrit le journal des enseignants, qui a « impressionné les délégués du Canada anglais ».

« Encore une fois, le Québec a manifesté son caractère distinct. Il reste cependant au fédéral à contribuer financièrement à la mise sur pied d'un tel centre conformément à la demande de la CÉQ », conclut le journal.

◆ Fédéralisme

pages.

En effet, une fois passés les grands élans d'euphorie de la « Révolution de velours » de novembre 1989 — qui avait vu Tchèques et Slovaques danser main dans la main sur les grandes places de Prague —, « la désillusion est forte devant les difficultés économiques et la tendance à favoriser les solutions simples, bien tentante », a dit le politicien tchèque, amoureux du droit libéral et des Chartes à la canadienne, admirateur de son compagnon Vaclav Havel (avec qui il fonda la célèbre Charte 77), pourfendeur du totalitarisme déchu et peu enclin à l'indulgence envers le « nationalisme » slovaque — un terme dont la connotation, en Europe, est infamante et sans appel.

Le vice-premier ministre ajoute cependant que les « extrémismes » comme le nationalisme et le séparatisme slovaques « sont le fait d'une minorité bruyante », que les médias « sensationnalistes » de son pays ont tendance à dramatiser, jetant ainsi de l'huile sur le feu... et les excités dans les rues. Mais, pour faire bonne mesure, il reconnaît que les Tchèques ont, eux aussi, leurs « têtes brûlées ».

Cet ardent fédéraliste refuse de comparer le déclin — voire la décomposition — des grandes fédérations multinationales et multilinguistiques comme la Yougoslavie, l'URSS et le Canada, aux tensions actuelles entre les deux nations de son

Contre les compressions dans la télé publique

Paule des Rivières

LA POPULATION québécoise juge très sévèrement les compressions gouvernementales dans la télévision publique. Un récent sondage CROP réalisé par la Fédération professionnelle des réalisateurs et réalisatrices de télévision et de cinéma rapporte en effet que 81 % des Québécois sont favorables ou au maintien (44 %) ou à l'augmentation (37 %) des budgets que les gouvernements accordent aux télévisions publiques.

L'on sait que ces télévisions, Radio-Canada et Radio-Québec, sont présentement la proie de douloureuses compressions, qui se traduisent déjà par des diminutions de services.

Au moment du sondage, effectué entre les 15 et 18 février auprès de 1022 répondants ayant complété l'entrevue, le couperet fédéral était déjà tombé sur Radio-Canada, mais pas encore sur Radio-Québec. Quelques semaines plus tard, le gouvernement du Québec annonçait qu'il n'indexerait pas le budget de Radio-Québec.

Quelque 10 % des répondants sont favorables à une diminution des budgets de l'État aux télévisions publiques. Quelque 9 % ont exprimé leur indifférence. La question, une d'un ensemble portant sur différents sujets, était la suivante : « Selon vous, dans les années qui viennent, les gouvernements en général devraient-ils augmenter, diminuer ou maintenir les budgets qu'ils consacrent à la télévision publique comme Radio-Canada et Radio-Québec ? ».

Pour la Fédération des réalisateurs et réalisatrices de télévision et de cinéma, qui regroupe six organismes, le sondage est un outil de plus pour convaincre les gouvernements qu'ils font fausse route. Le président de la Fédération, M. Gaëtan Lavoie, craint, à la lumière de ce qu'il observe, que les télévisions publiques soient forcées, faute de moyens, de copier les réseaux privés.

Un autre membre de la Fédération, M. Pierre Gauvreau, est d'avis que « les coupures pratiquées par les gouvernements tendent à faire de nous des porteurs de feu. C'est la contre-révolution tranquille ».

Les répondants favorables à une augmentation des budgets gouvernementaux à la télévision se retrouvent principalement parmi les hommes Montréalais, actifs et non-francophones. Ces derniers ont un maintien des budgets sont des femmes francophones de la région de Québec. Le rapport du sondage n'explique pas ces particularités.

Omission

NDLR—Le texte sur la recherche et le développement intitulé *La recherche orpheline de l'État* publié à la une du cahier *Société d'hier* était l'oeuvre de Guy Paquin. Nous avons omis sa signature par mégarde. Nos excuses à nos lecteurs et à notre collaborateur.

CINÉMA

Le mystère de l'Oscar du meilleur film étranger

Nathalie Petrowski

LE MYSTÈRE de la Caramik et le secret de la Labatt bleue sont à eux deux moins énigmatiques que l'attribution de l'Oscar du meilleur film étranger lundi soir à *Journey of Hope* (en français *Le voyage de l'espoir*), du réalisateur suisse-allemand Xavier Koller. L'énigme est d'autant plus troublante que plusieurs, dont la prophète officielle du *New York Times*, s'attendaient à ce que *Cyrano de Bergerac* qui était en nomination dans plus d'une catégorie, reparte en France sinon avec l'Oscar du meilleur acteur au moins avec celui du meilleur film étranger. Manifestement les vénérables réalisateurs de l'Académie, les seuls qui ont le droit de voter dans cette catégorie-là et qui doivent présenter une petite carte attestant qu'ils ont vu tous les films étrangers en nomination, ont jugé que *Cyrano* avait moins besoin de publicité que cet obscur film

suisse sorti en mai 1990 et que pratiquement personne sur la planète n'a vu, ni ne verra.

À Montréal, tous les critiques de cinéma et rats de festivals sont tombés des nues en attendant prononcer le titre du film avant de demander si une erreur de jugement leur avait fait manquer l'événement de l'année lors de leur dernier passage dans un quelconque festival.

Même son de cloche à la Cinémathèque québécoise qui, règle générale, est bien informée sur la situation du cinéma en Suisse ou à Bora Bora et qui n'avait sur le réalisateur qu'un extrait d'entrevue datant de 1973. Du côté des distributeurs de films étrangers, ceux qui ratissent les marchés mondiaux à la recherche de la perle rare, personne n'avait vu passer le film et personne pour l'instant ne prévoit l'acheter ni le distribuer.

Le mystère s'est partiellement éclairé au Consulat suisse de

Montréal qui détenait une minuscule fiche technique tirée d'un catalogue de films suisses de l'année. Selon des informations plutôt sommaires, *Le voyage de l'espoir* qui se déroule en 1988, est une histoire vécue traitant du problème de l'immigration turque en Suisse. Haydar et Meryem, un couple turc, vendent tous leurs biens et quittent un petit village de montagne dans le sud-est du pays avec le plus dégoûté de leurs huit enfants. Ils entreprennent le voyage de l'espoir qui les mènera dans une Suisse qu'ils imaginent comme le paradis. Arrivés à Izmir, ils s'embarquent clandestinement sur un cargo en partance pour Gênes, puis sont conduits par des passeurs à la frontière Italo-Suisse. Ils devront faire le reste du trajet à pied, bravant la neige et le froid qu'ils n'ont jamais connus de leur vie. Le voyage de l'espoir se transformera en cauchemar désespéré et aura raison du petit garçon qui mourra d'hypothermie dans les bras de son père. Bref, une histoire triste à mourir qui a été célébrée à Zurich et

à Bâle en Suisse allemande mais dont le succès fut aussi bref que localisé puisque le film n'eut aucun impact de l'autre côté de la frontière linguistique, à Genève et Lausanne. Qu'à cela ne tienne, le film a visiblement ému les vieux réalisateurs de l'Académie et leur a permis de faire d'une pierre deux coups : encourager le cinéma suisse pour la troisième fois en 63 ans après *La dernière chance* en 1946 et *La diagonale du fou* en 85 et surtout de faire leur bonne action de l'année.

Quant au réalisateur Xavier Koller, âgé de 47 ans, il rêvait de devenir clown, mais pour ne pas déplaire à papa, il apprit le métier de mécanicien avant de tout envoyer promener et d'entrer à l'école d'acteurs de Zurich. Dès 1969, il passe aux armes de la réalisation avec *Fan Hill* l'histoire d'un jeune homme dans le désert. Sa filmographie compte quelques oeuvres pour la télé et quelques films de fiction comme *Le coeur*

gelé et *Tanner, le Noir*, présenté au Festival des Films du Monde de Montréal en 86 et gagnant du prix de la presse internationale. La critique avait été plus qu'élogieuse à l'endroit de cette histoire de paysan farouche qui s'en prend à la bureaucratie suisse. Le film ne fut jamais distribué à Montréal, un sort que connaîtra sans doute *Le voyage de l'espoir*. Comme quoi, un Oscar ça ne change pas le monde même si on voudrait bien nous faire croire le contraire.

Documentaires en vue : deuxième tour de scrutin

LE DEUXIÈME tour de scrutin pour la série *Documentaires en vues* vient de faire onze heureux élus qui ne chômeront pas pour les mois à venir du moins. Sur les 11 projets retenus, seuls sept se rendront jusqu'à l'étape finale de la production, mais comme le dit l'adage, à cheval donné, on ne regarde pas la bride. Voici la liste des premiers gagnants : *L'ailleurs*

est ici, de Carlos Ferrand, sur l'ouverture des Québécois de souches à d'autres cultures; *L'année qui change la vie*, de Suzanne Guy, sur la première année d'école de l'enfant; *Ceux qui ont le pas léger*, de Bernard Emond, sur la vie d'un quidam de l'Est, mort récemment; *Entre solitudes*, de Josh Freed, sur la situation des anglophones de Montréal; *La tête sur le char*, de Pierre Harel, une étude comparative, entre les traditions de chasse des Amérindiens et celles des Blancs; *Le rire démasqué*, de Robert Awad, sur les dimensions du rire; *La vie à du charme*, de Jean-Philippe Duval, portrait d'un écrivain québécois; *Le vrai, le faux et le vraisemblable*, de Bruno Carrière, quatre photographes sur un même sujet; *La musique de la langue*, de Fernand Bélanger, sur la musicalité de notre langue; *Souffrir pour mourir*, de Christian Blais, sur l'euthanasie et *Une saison dans la vie de quelques critiques*, de Marcel Jean, sur ses bons amis les critiques.

MUSIQUE

Prévisible et routinier

Le Cycle des quatuors à cordes de Beethoven

Du Juilliard String Quartet, Robert Mann et Joel Smirnoff (violin), Samuel Rhodes (alto) et Joel Krosnick (violoncelle); *Quatuor op. 59 no. 1*; *Quatuor op. 130* avec la *Grosse Fuge op. 133*. Lundi 25 mars, au Théâtre Misonneuve.

Carol Bergeron

« JAMAIS ma propre musique n'aura eu un tel effet sur moi », confia Beethoven à propos de la *Cavatine* (cinquième mouvement) de son 13e *Quatuor*. C'est à cette émotion que le Juilliard String Quartet aurait dû nous faire participer. Or, il en fut hélas autrement.

Lundi et hier, le célèbre ensemble newyorkais ajoutait deux autres tranches à une intégrale « beethovenienne » des *Quatuors* entreprise en novembre dernier et qui s'achèvera les 13 et 14 mai prochains. Sans doute faut-il voir là une occasion exceptionnelle d'entendre ces oeuvres en concert car à travers le violoniste Robert Mann, elles reflètent l'approfondissement apporté par une fréquentation de plus de 40 années.

Associé au Juilliard depuis sa fondation en 1946, Mann est entouré du même second violon, Samuel Rhodes, depuis 22 ans, et du même violoncelliste, Joel Krosnick, depuis 17 ans. Joel Smirnoff a pris en 1986 la succession des Robert Koff, Isidore Cohen et Earl Carlyss.

Prétendre que ces musicfens connaissent fort bien Beethoven, cela tient presque du truisme. Dans les faits, il est aisé de vérifier que les partitions ont été examinées sous tous les angles. Rien ne semble avoir été négligé, repensé, réévalué.

L'approche est devenue familière, la lecture naturelle. Les éléments comme les événements s'enchaînent de manière prévisible avec une aisance presque routinière. Chose amusante, seules les imperfections du jeu de Robert Mann (notamment



Robert Mann

à l'égard de la justesse) nous rappellent que les interprètes ne sont pas devenus des automates.

L'*Opus 59 no. 1* fut ainsi parcouru avec une discrète indifférence qui m'a fait regretter que ces Messieurs du Juilliard n'aient pas médité les paroles de Schumann qui à propos du caractère du *Scherzo* affirmait que pour trouver ses motifs dans la rue, Beethoven n'en faisait pas moins les plus belles paroles du monde.

C'est ce sentiment de n'avoir pas exploité à fond le dramatisme et le lyrisme des deux *Quatuors* inscrits au programme qui m'a laissé croire que lundi soir les musiciens n'étaient pas en état de grâce « beethovenien ».

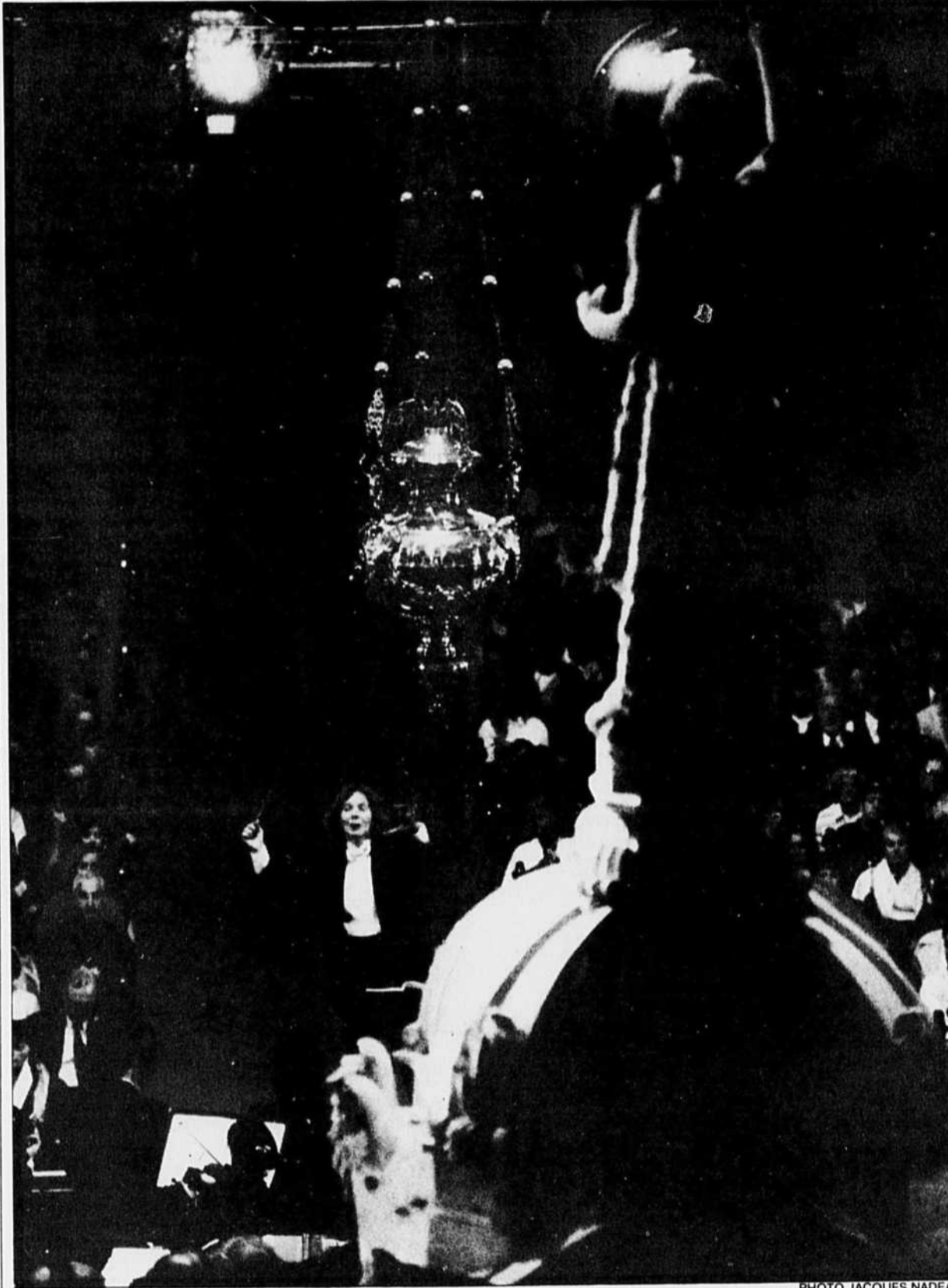


PHOTO JACQUES NADEAU

Éblouissante soirée avec l'OM

L'église Saint-Jean-Baptiste était remplie à sa pleine capacité de mélomanes pour entendre, lundi soir, le Requiem de Mozart et le Te Deum de Bruckner interprétés magistralement par l'Orchestre Métropolitain et le Choeur de l'OM, dirigé par Agnes Grossmann. Cette musique fort appropriée en cette semaine sainte a ému et séduit les milliers de personnes qui ont réservé une ovation prolongée au chef, aux musiciens et aux choristes.

Des artistes rêvent de s'approprier le Manoir Campbell

Paule des Rivières

UN GROUPE d'artistes rêve d'acheter le Manoir Rouville-Campbell pour en faire un lieu d'hébergement et de production pour les artistes. Cela serait beaucoup plus approprié que de transformer le domaine historique en casino ou en restaurant chinois, faisait valoir hier un des promoteurs du projet, M. Eric Gordon.

Ce dernier et quelques autres personnes se regroupèrent il y a sept mois, dans le but de fonder « un lieu d'échanges, de production et de stimulation artistique et intellectuelle pour artistes de différentes disciplines ». Ils se donnèrent le nom de corporation Delsen-Wiram (d'origine américaine). Ils ont le centre américain Yaddo comme modèle. Ce centre, situé à Saratoga Springs dans l'État de New York, accueille des artistes depuis 1926, moyennant 20 \$ par jour. Il reçoit 35 artistes à la fois.

Le Manoir Rouville-Campbell, au pied du Mont Saint-Hilaire sur la rive sud de Montréal, d'architecture Tudor, a été construit en 1833. En 1950, l'artiste Jordi Bonet l'a sauvé de l'abandon qui le menaçait et, avec son épouse, Mme Huguette Bouchard-Bonet, y a travaillé pendant plusieurs années. En 1977, le domaine fut déclaré monument historique.

Depuis 1987 et jusqu'au début du présent mois, le Manoir était un hôtel de luxe et un restaurant gastronomique. L'entreprise de Roger Jauvin a fait faillite cependant et le syndicat a dressé un passif provisoire de 1,9 million \$. Mais d'importantes ré-

novations ont été achevées entre-temps, qui ont permis de consolider les structures de l'édifice principal.

Diverses idées sont avancées pour l'avenir — un casino notamment — mais pour le groupe d'artistes et de chercheurs de Delsen-Wiram, il ne saurait y avoir de plus belle vocation que de lui donner un destin artistique. Le Manoir pourrait accueillir 25 artistes à la fois.

« Les Québécois ont besoin d'un visage face au monde. L'enthousiasme de créer serait extraordinaire », estime Mme Huguette Bouchard-Bonet, qui travaille très fort à l'aboutissement du projet, du rêve.

Le groupe a l'appui du maire de Saint-Hilaire, M. Horatius Charbonneau.

« Pour Saint-Hilaire, il y a deux choses qui comptent par-dessus tout, la montagne et le Manoir », soulignait hier Eric Gordon en conférence de presse. Le hic, c'est de trouver l'argent. Mme Bouchard-Bonet a déploré que les gouvernements refusent de comprendre qu'investir dans les arts, cela rapporterait tôt ou tard beaucoup d'argent. « Beaucoup d'autres pays l'ont compris », dit-elle. Elle a rappelé que son mari, avant son décès, réunissait déjà de manière informelle des artistes au Manoir, qui prenaient plaisir à échanger. « Peut-être parce qu'il était espagnol cependant, il y avait une certaine méfiance, même s'il était québécois et que les gens ne voulaient pas le comprendre. Mais aujourd'hui, le projet sera québécois, par des Québécois. Il n'y a plus personne pour effrayer qui que ce soit ».

OSQ: les jours de Streatfeild sont comptés

Jocelyne Richer

L'ÉTAU se resserre toujours davantage autour du chef d'orchestre titulaire et directeur musical de l'Orchestre symphonique de Québec, Simon Streatfeild, et tout porte à croire qu'il sera congédié prochainement.

C'est du moins l'avis du premier intéressé, M. Streatfeild, qui croit que la direction de l'OSQ et du conseil d'administration ne tardera pas à lui donner congé. Hier, M. Streatfeild a confirmé au DEVOIR que le conseil d'administration lui avait demandé de démissionner, à la suite des déclarations publiques qu'il avait faites.

Mais, le chef d'orchestre ayant refusé, il est d'avis que la direction n'aura d'autre choix que celui de le congédier. De plus, le fait que la direction de l'orchestre ait choisi d'annoncer, hier en conférence de presse, la programmation de la prochaine saison sans même l'avertir, et sans indiquer une seule fois son nom dans toute la documentation, fait dire à M. Streatfeild que ses jours sont comptés.

On se souviendra que le chef d'orchestre avait publiquement rejeté le plan de restructuration, annonçant des coupures de 17 postes de musiciens, présenté par la direction. Étant lui-même membre de la direction, il s'était mis dans une position délicate.

Peu après, la directrice générale de l'orchestre, Mme Louise Laplante, avait jugé sa conduite inadmissible et déclaré qu'il devrait, de deux choses l'une, soit être solidaire des décisions de la direction, soit démis-



Simon Streatfeild

sionner.

Hier, alors qu'il s'était jusqu'alors refusé à tout commentaire, le président du conseil d'administration de l'OSQ, M. Robert Normand, a avoué, au cours d'une brève entrevue, que la direction, au cours de sa réunion de lundi dernier, avait décidé d'en-

clencher dès maintenant le proces-

sus pour trouver un successeur à M. Streatfeild.

De toute façon, a expliqué M. Normand, le contrat du directeur musical prend fin en mai 1992 et ne sera pas renouvelé. Il a admis que son successeur pourrait très bien prendre la relève dès la prochaine saison, si besoin est, qui débute à l'automne

Le Grand Prix de l'Académie Charles-Cros à Carole Laure

CAROLE LAURE se méritera, le 6 avril prochain, le Grand Prix de l'Académie Charles-Cros, pour son microsillon *Western Shadows*. L'interprète rejoint le petit noyau de Québécois qui, avant elle, se sont mérités une telle distinction, réservée au meilleur disque de l'année. Michel Rivard, Pauline Julien et Gilles Vigneault ont obtenu le prix déjà. *Western Shadows*, lancé au Québec et dans plusieurs pays d'Europe, est maintenant disponible au Japon et sera dans quelques jours en Allemagne, sous étiquette Polydor. La réalisation du microsillon est signée Lewis Furey. Mme Laure donne présentement en France un spectacle, *Bonsoir mon amour*, qui fait comble tous les soirs au Bataclan. L'hiver prochain, elle doit le présenter à l'Olympia.

Une Québécoise à Toronto

La comédienne d'origine québécoise Diana Leblanc assumera à compter du mois de juillet la direction artistique du Théâtre français de Toronto.

Fondé en 1967, le Théâtre français monte de quatre à cinq productions par an et jouit ces derniers temps d'un regain de popularité, toutes ses pièces étant présentées à guichets fermés.

Mme Leblanc, qui prendra la relève de John Van Burek, est associée au théâtre canadien depuis près d'une trentaine d'années. Diplômée de l'École nationale de théâtre de Montréal, elle a fondé le théâtre Neptune à Halifax et joué à Toronto et à London en Ontario, à Calgary, Vancouver, ainsi qu'aux festivals Shaw et Stratford, également en Ontario.

Mme Leblanc, qui a aussi travaillé comme directrice artistique depuis quelques années, tenait le rôle d'Albertine dans la pièce de Miché Tremblay *La Maison suspendue*, qui a tenu l'affiche récemment au Théâtre français.

Selon la directrice du marketing du théâtre, Mme Diane Goulet, environ 200 000 personnes parlent français dans la région de Toronto. Ce chiffre inclut des étudiants de pays étrangers et du Québec, ainsi que des anglophones qui étudient le français comme langue seconde.

1991.

À ce moment-ci, a-t-il toutefois ajouté, aucun scénario n'est exclu, ni le congédiement, ni la confirmation du chef dans son poste jusqu'à échéance de son contrat. Chose certaine, ce dernier terminera la saison à la direction de l'orchestre. Le dernier concert de cette année est à l'affiche le 28 mai.

La présidente de l'Association des amis de la musique symphonique de Québec, le dr Suzanne Lemire, est d'avis que, dans les circonstances, le chef d'orchestre sera congédié. « M. Normand a fait des déclarations fort troublantes, a-t-elle dit, et c'est un manque total de civisme que de présenter la programmation de la prochaine saison à son insu ».

À titre de directeur musical, M. Streatfeild participe activement au choix de la programmation et, dans le passé, se présentait à la presse pour l'annoncer lui-même.

Le Requiem de Mozart

Mais, cette année, cette tâche a été assumée par M. Normand et Mme Laplante. La programmation 91-92 sera marquée par la commémoration du bicentenaire du décès de Mozart. La saison s'ouvrira avec une version concert de l'opéra *L'enlèvement au sérail*, de Mozart. Dans la série grande musique, on consacra une soirée à plusieurs oeuvres de Mozart, dont le Requiem, avec le chœur symphonique de l'OSQ. On pourra également entendre symphonie no 2 en do mineur, *Résurrection*, de Mahler, avec la soprano Lyne Fortin et le mezzo-soprano Jard Van Nes. Également au programme, le *Stabat Mater*, de Rossini.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Secret of the Ooze 7 h, 9 h II: Hard Way 7 h 10, 9 h 30 III: Silence of the Lambs 7 h, 9 h 30 IV: Sleeping with Enemy 7 h, 9 h
BERRI I: (288-2115) — Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Solution secrète 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 II: Maman j'ai raté l'avion 1 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30 III: Les nuits avec mon ennemi 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 IV: Le silence des agneaux 1 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — Hard Way 7 h 20, 9 h 40 II: Silence of the Lambs 7 h, 9 h 20
BROSSARD I: (465-5906) — Misy 9 h 30 — Maman j'ai raté l'avion 7 h II: Le silence des agneaux 7 h, 9 h 25 III: Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Secret of the Ooze 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — Misy 7 h 30, 9 h 45 2: Confrontation à la barre 7 h, 9 h 30 3: Teenage Mutant Ninja Turtles 2, Secret of the Ooze 7 h, 9 h 4: Sleeping with the Enemy 7 h 05, 9 h 20 5: Maman j'ai raté l'avion 7 h 20, 9 h 30 6: Le silence des agneaux 7 h, 9 h 40
CENTRE EATON 1: MII — L'échelle de Jacob 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 30 2: Gully by Suspicion 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 20 3: Bethune 1 h 30, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 20 4: De quoi j'me mêle encore 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25 5: Carte verte 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30 6: The Field 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, MII — Class Action 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45 2: Mr and Mrs Bridge 1 h 30, 4 h 15, 7 h 25, 9 h 30 3: The Grifters 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 30
CINÉMA JEAN-TALON: MII — Gully by Suspicion 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA OMÉGA 1: — Cyrano de Bergerac 8 h 2: Bethune 7 h — 3: Le parain 3 h 8

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — GREENFIELD I: (671-6129) — L'échelle de Jacob 7 h 10, 9 h 30 2: If Looks Could Kill 7 h 15, 9 h 20 3: De quoi j'me mêle encore 7 h 25, 9 h 35
IMAX: Vieux-Port de Montréal — Planète bleue entre ciel et terre (I) du mar. au ven. 10h, 11h 45, 13h 30, 19h, ven. sam. dern. spect. 22h, 30 — Blue Planet et To Fly mar. au dim. 15h, 15, 20h 45
IMPÉRIAL: (288-7102) — The Doors 12 h 30, 3 h 25, 6 h 20, 9 h 15
LAVAL 2000 1: (687-5207) — Teenage Mutant Ninja Turtles 2, la solution secrète 7 h, 9 h 15 2: Les nuits avec mon ennemi 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S I: (861-7437) — Green Card 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35 II: Metropolis 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15 III: He Said, She Said 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30 IV: L.A. Story 12 h 45, 3 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 V: Goodfellas 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05
OUMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: La rose des sables 19 h — Mon cher petit village 21 h — Salle 2: Le soleil même la nuit 19 h 30 — Les griffes de la nuit 21 h 30
PALACE 1: — Perfect Weapon 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 9 h 15 II: Cadence 12 h 30, 2 h 45, 5 h 7 h 15, 9 h 30 III: Shipwrecked 12 h 45, 2 h 55, 4 h 55 — The Godfather 3 h 8 h IV: New Jack City 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15

1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 V: The Killer 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 VI: If Looks Could Kill 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15
PARADIS I: (354-3110) — Teenage Mutant Ninja Turtles 2, la solution secrète 7 h, 9 h II: Les nuits avec mon ennemi 7 h 15, 9 h 15 III: Misy 7 h 20 — Le silence des agneaux 9 h 30
PARISIEN I: (866-3856) — Le mari de la colf- leuse 12 h 55, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 II: La discrète 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 III: Splendor 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25 IV: Uranus 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 V: Love-moi! 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 VI: Cyrano de Bergerac 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 05 7: Montréal Interdit 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — Tee-

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Michel Cusson & The Wild Unit, du 28 au 31 mars
ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — Ensemble Clavivent Nathan et Geoffrey Lape, en permanence, Juin 1991, Michel Duchesneau, hautbois, René Lavergne, piano, musicien invité: Serge Fortin, basson, le 27 mars à 12h.
AUDITORIUM DANIEL-JOHNSON: 1200 boulevard du Tricentenaire, Montréal — Théâtre: Shakespeare en scène, le 27 mars à 20h.
BAR AU PLAISIR: 4467A St-Denis, Montréal (842-7471) — Tous les mercredis, Place Aux Poètes, animatrice Janou St-Denis, le 27 mars, Anthologie de la poésie des femmes au Québec, Nicole Brossard, Lisette Girouard, et 10 femmes poètes, à 21h.
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — John McGale et Jeff Smallwood, du 27 au 31 mars.
BAR 2080: 2080 rue Clarke, Montréal (285-0007) — Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 27 mars à 21h 30.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lape, en permanence, Juin 1991, Michel Duchesneau, hautbois, René Lavergne, piano, musicien invité: Serge Fortin, basson, le 27 mars à 12h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Scène ouverte à 21h — Serge Poirier, à 22h — Rocky Chouinard, à 22h 30, le 27 mars.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — Jeux de femme, de Krzysztof Zanussi et Edward Zebrowski, adaptation de Barbara Grzegorzewska, m. en s. Alexandre Hauser, du 27 mars au 4 mai, mar. au sam. à 20h.
LA CENTRALE: 4060 St-Laurent ste 205, Montréal (844-3489) — L'Art qui parle: conférence de Marie-Jeanne Musiol, photographe, le 27 mars à 20h.
CENTRE CULTUREL VANIER: 15 boul. Maple, Châteauguay — Conférence sur l'opéra Le chevalier à la rose, avec Alain Major, le 27 mars à 19h 30.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Édouard-Montpetit, 6e étage, Montréal (343-7682) — Présentation des films Émile, de Véronique Bileau, et Les affranchis de Martin Scorsese, le 27 mars à 19h.
CHAPELLE DE L'ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: 4230 Drolet, Montréal — Concert: Les leçons des Ténébres, de François Couperin, le 27 mars à 20h, et 22h.
CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — Les mémoires en témoin, dialogue: Maryvonne Kendersji interrogée par Georges Nicholson, le 27 mars à 20h.
CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Angle Ste-Catherine et Université, Montréal — Récital-midi, Daniel Taylor, contrebasse, Michel Schrey, ténor, François Panneton, ténor, Allister McRae, basse, le 27 mars à 12h 30.
CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Parfaits Salauds, pop rock, les 28-29-30 mars à 20h.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-

4191) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente «Duroche, le milliardaire» texte et m. en s. Robert Gravel, du 6 au 30 mars, mar. au sam. à 20h 30
ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — Jocelyne Montpetit Danse présente La mémoire du nord, du 20 au 31 mars à 20h 30.
GALERIE SKOL: 4060 St-Laurent, ste 107, Montréal (842-4021) — Tangente dans le cadre de sa série Principale présente Gravité de Manon Labrecque et Diane Dubéau, les 28-29-30 mars et du 27 avril à 20h 30, le 7 avril matiné à 15h.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — Le Festival de Blues, du 21 au 31 mars.
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 Côte-des-Neiges, Montréal — Concert de l'Ensemble Denis Schingh, le 27 mars à 20h.
MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal — Théâtre: Noir de monde, le 27 mars à 20h.
MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal — Concert de l'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire de musique de Montréal, œuvres de Nibelung, Spears, Carter et Shostakovich, le 27 mars à 20h.
MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 DeLormier, Montréal — Récital de Julie-Anne Derome, violoniste, accompagnée au piano par Suzanne Blondin, le 27 mars à 20h.
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal — Conférence: Le marché de l'art contemporain, l'influence des collectionneurs sur le marché de l'art contemporain, le 27 mars à 20h.
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Les Marionnettes du Grand Théâtre de Québec présentent «Le petit cheval bleu» de Maria Clara Machado, m. en s. Françoise Krocet, traduction Jean-Luc Denis et Marie-Élisabeth Morf, m. en s. Paul LeFebvre, à compter du 5 mars, mar. au sam. à 20h.
MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal — L'École nationale de théâtre, section anglaise, présente Not Wanted on the Voyage de Timothy Findley, du 26 au 30 mars à 20h.
OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501, Montréal (287-1574) — Conférence donnée en anglais par Eleanor Bond, artiste de Winnipeg, le 27 mars à 19h 30.
POLYVALENT ANDRÉ-PRÉVOST: 535 boul. Filion, St-Jérôme (282-9362) — Les Grands Explorateurs présentent Istanbul, de Constantinople à Byzance, avec Henri Goemaere, le 27 mars à 20h.
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — L'Archeipel présente «Comme il vous plaira» de William Shakespeare m. en s. Alexandre Hauser, traduction Normand Chaurrette, du 21 fév. au 30 mars, mar. au sam. 20h 30, dim. 15h.
RISING SUN: 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Danse avec DJ, les 27-28 mars.
SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-2040) — Les Grands Explorateurs présentent Couleurs du Tibet, avec Gilbert Leroy, du 19 au 27 mars, lun. au mer. à 20h.
NCT/SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Tu faisais comme un appel » texte et m. en s. de Marthe Mercure, du 19 mars au 13 avril, mar. au sam. à 20h 30.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal — Concert de Gubaidulina Harvey, le 27 mars à 20h.

CIBL MF ET CINÉMA LIBRE PRÉSENTENT DES LUMIÈRES DANS LA GRANDE NOIRCEUR UN FILM DE SOPHIE BISSONNETTE AVEC LÉA ROBACK "Vivant et attaché comme cette femme qui a participé à toutes les luttes..." Du 22 au 28 mars, à 19h et 21h prix d'entrée: \$ 5,50

FAMOUS PLAYERS Matinées 5,00\$ du lundi au vendredi INFO-FILM 866-0111 LOVE-MOI 14 ans et plus Splendor URBANUS BETHUNE version française Metropolitan

1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente «Duroche, le milliardaire» texte et m. en s. Robert Gravel, du 6 au 30 mars, mar. au sam. à 20h 30
ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — Jocelyne Montpetit Danse présente La mémoire du nord, du 20 au 31 mars à 20h 30.
GALERIE SKOL: 4060 St-Laurent, ste 107, Montréal (842-4021) — Tangente dans le cadre de sa série Principale présente Gravité de Manon Labrecque et Diane Dubéau, les 28-29-30 mars et du 27 avril à 20h 30, le 7 avril matiné à 15h.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — Le Festival de Blues, du 21 au 31 mars.
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 Côte-des-Neiges, Montréal — Concert de l'Ensemble Denis Schingh, le 27 mars à 20h.
MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal — Théâtre: Noir de monde, le 27 mars à 20h.
MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal — Concert de l'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire de musique de Montréal, œuvres de Nibelung, Spears, Carter et Shostakovich, le 27 mars à 20h.
MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 DeLormier, Montréal — Récital de Julie-Anne Derome, violoniste, accompagnée au piano par Suzanne Blondin, le 27 mars à 20h.
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal — Conférence: Le marché de l'art contemporain, l'influence des collectionneurs sur le marché de l'art contemporain, le 27 mars à 20h.
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Les Marionnettes du Grand Théâtre de Québec présentent «Le petit cheval bleu» de Maria Clara Machado, m. en s. Françoise Krocet, traduction Jean-Luc Denis et Marie-Élisabeth Morf, m. en s. Paul LeFebvre, à compter du 5 mars, mar. au sam. à 20h.
MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal — L'École nationale de théâtre, section anglaise, présente Not Wanted on the Voyage de Timothy Findley, du 26 au 30 mars à 20h.
OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501, Montréal (287-1574) — Conférence donnée en anglais par Eleanor Bond, artiste de Winnipeg, le 27 mars à 19h 30.
POLYVALENT ANDRÉ-PRÉVOST: 535 boul. Filion, St-Jérôme (282-9362) — Les Grands Explorateurs présentent Istanbul, de Constantinople à Byzance, avec Henri Goemaere, le 27 mars à 20h.
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — L'Archeipel présente «Comme il vous plaira» de William Shakespeare m. en s. Alexandre Hauser, traduction Normand Chaurrette, du 21 fév. au 30 mars, mar. au sam. 20h 30, dim. 15h.
RISING SUN: 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Danse avec DJ, les 27-28 mars.
SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-2040) — Les Grands Explorateurs présentent Couleurs du Tibet, avec Gilbert Leroy, du 19 au 27 mars, lun. au mer. à 20h.
NCT/SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Tu faisais comme un appel » texte et m. en s. de Marthe Mercure, du 19 mars au 13 avril, mar. au sam. à 20h 30.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal — Concert de Gubaidulina Harvey, le 27 mars à 20h.

À SURVEILLER

Aujourd'hui à 14 h, le Comité logement de la Petite Patrie vous invite à assister à une rencontre d'information sur les hauses de loyer, au 6747 rue St-Denis à Montréal. Rens. : 272-9006.
Le Centre de recherche-action éducative et sociale de Montréal, organisme à but non lucratif, organise un voyage gastronomique, le samedi 30 mars de 20 h à 2 h, au 4121, 42e rue à St-Michel. Rens. : 329-1788.
Aujourd'hui à 12 h 30, conférence de M. Wolfgang Dressler sur le thème : « La morpho-pragmatique : vers une nouvelle sous-discipline », au Pavillon Lionel-Groulx, salle 9147, 3150 rue Jean-Brillant. Rens. : 343-6220.
Aujourd'hui, collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à la CECM, Centre administratif, Bibliothèque centrale, 3737 rue Sherbrooke est, de 10 h à 16 h; à l'Hôpital La Visitation, 161 rue Henri-Bourassa ouest, de 14 h 30 à 20 h 30; à Ste-Anne-de-Bellevue, Hôpital Ste-Anne, 305 rue St-Pierre, de 10 h à 16 h, et à St-Rémi-de-Napierville, Chevaliers de Colomb (conseil 1822), Centre communautaire, 25 rue St-Sauveur, de 14 h 30 à 20 h 30. Rens. : 937-2790.
Ce soir à 20 h, conférence intitulée : « Le Marché de l'art contemporain », à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal, 465, av. Mont-Royal est. Rens. : 872-2266.
Ce soir à 19 h 30, le Centre d'études gnostiques vous convie à une conférence intitulée : « Les Fables : un enseignement initiatique », au 4011 rue Parthenais à Montréal. Entrée gratuite. Rens. : 596-1201.
Ce soir à 19 h 30, la Bibliothèque municipale de Brossard présente une conférence intitulée : « Planifier ses vacances d'été en automobile », au 3200, boul. Lapinière. Entrée libre. Rens. : 656-5960.
Ce soir à 20 h, Ciné-Groulx présente le film « Pump Up The Volume », à l'Auditorium du collège Lionel-Groulx, 100 rue Duquet à Ste-Thérèse. Rens. : 430-3120, poste 340.
Aujourd'hui à 13 h 30, le Centre d'éducation et d'action des femmes, 1468 rue

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MERCREDI 27 MARS LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF PRÉSENTE À 22:00 Les patineurs op. 183 (Waldteufel) Dolores op. 170 (Waldteufel) Pluie de Diamants (Waldteufel) Luxembourg (Lehar) Amour tzigane (Lehar) Eva (Lehar) danse ancienne de Hongrie (anonyme) DEMAIN SOIR, 22:00 concert pour deux clavecins (CPE Bach) symphonies G. 490 et 518 (Boccherini)

LE DEVOIR ET Ciel 98.5 Écoutez Ciel, lisez le Devoir et parcourez le monde Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de CHINE! Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ! Santé et Services sociaux Québec

Table with 12 columns (18h00 to 00h00) and 12 rows of TV programming information including channels like CBFT, WCAx, WPTZ, CBMT, CFTM, CFCF, TV5, CIVM, Musique Plus, WYVY, Much Music, VERMONT, and WCFE.

MONDE

Les Palestiniens du Koweït traqués

Chasse aux sorcières tous azimuts contre les « collabos », la majorité silencieuse et même les résistants

Françoise Chipaux
Le Monde

KOWEÏT — Sur environ cinq kilomètres, avec trois contrôles de police, la scène va se répéter à deux reprises. Après un rapide coup d'œil sur la carte d'identité prouvant sa nationalité palestinienne, le soldat dit simplement : « Gareez-vous, attendez ! »
Cinq minutes, 10 minutes, un quart d'heure passent avant qu'il ne consente à se déplacer pour procéder à la fouille de la voiture. Examen du coffre en détail et des sièges arrière. Le soldat a eu le temps de voir qu'il s'agissait d'un médecin et, devant le regard étonné du passager —

un banquier koweïtien qui se fait connaître — il répond, un peu agacé : « Excusez-nous, ce sont les ordres. » Si pour ce médecin, vivant depuis 30 ans à Koweït, cela s'est relativement bien passé, il n'en a pas été de même pour son cousin, sorti brutalement de sa voiture et placé face contre terre plusieurs heures durant.
Pédiatre, celui-ci croyait bien faire en offrant ses éventuels services aux enfants du soldat. Mais, la réponse a fusé : « Si mes enfants étaient malades, je préférerais les faire soigner par les Juifs en Israël que par toi. » Exemple extrême ? Pas tant que cela, raconte Sleiman qui, se rendant avec son fils et son beau-frère koweïtien à Hamadi, a entendu un soldat dire à ce dernier :

« Comment se fait-il que toi, propre comme un point blanc, tu te retrouves avec ces deux points noirs ? » Les **check points** sont la hantise de Sleiman, petit commerçant du quartier palestinien d'Hawaii. « La dernière fois », dit-il, « cela a duré trois heures. Ils ont quasiment désoessé la voiture, du moteur au coffre, et regardé tout ce que nous avions. Ils ont lu intégralement mon carnet d'adresses, les papiers personnels que j'avais dans mon portefeuille. Tout. »
La semaine dernière, affirme Khaled, un médecin, « une mère a amené son enfant qui ne tenait plus debout à l'hôpital. Elle nous a dit qu'il était tombé, mais mes confrères koweïtiens l'ont pressée de dire la vérité. En fait, celui-ci, employé de la centrale électrique de Doha, avait été battu jusqu'au sang et menacé de mort s'il révélait quelque chose. » Sa faute ? Le premier jour de l'offensive terrestre, il refusait de sortir.

Les Irakiens étaient venus le chercher pour aller travailler, ce qui a suffi à le désigner comme « collaborateur ». Le même traitement a été infligé au directeur palestinien de la centrale, qui, au dire même des Koweïtiens, avait travaillé au mieux pour réparer celle-ci, après deux jours d'interruption du courant par l'occupant. Toujours à l'hôpital, celui-ci a bien reçu des excuses du ministre de l'électricité, mais ne pense plus qu'à une chose : partir.

Pour la communauté palestinienne du Koweït — 300 000 personnes avant la guerre, environ 120 000 aujourd'hui, — la libération a marqué le début d'une terrible « chasse aux sorcières » qui mêle dans le même opprobre vrais collaborateurs et résistants, et surtout l'immense « majorité silencieuse » qui, durant l'occupation, a tenté, comme tout le monde, de survivre.

Désignés indistinctement comme collaborateurs de l'occupant irakien, les Palestiniens vivent depuis plus d'un mois dans la peur et l'humiliation, rejetés qu'ils sont à la simple vue de leur carte d'identité. Si les premiers jours de la libération ont été les plus durs, avec des milliers d'arrestations arbitraires, des passages à tabac, des tortures, des exécutions sommaires opérées par des jeunes en civil et armés qui avaient pris possession de la rue en y dressant partout des barrages et que les vrais résistants koweïtiens dénonçaient comme des résistants de la 25e heure, la situation ne s'est guère améliorée avec la reprise des **check points** par l'armée koweïtienne.

Interrogatoires « musclés »

Difficilement vérifiables tant le désordre régnait à Koweït alimente les rumeurs les plus folles, les chiffres diffèrent mais on estime, de source palestinienne responsable, que 13 personnes ont été tuées, parmi lesquelles un enfant de 13 ans, Iyad Ibrahim, dont le corps, affreusement mutilé, a été trouvé dans la rue, tandis que ses trois camarades arrêtés avec lui sont toujours portés manquants. Plus de 300 personnes auraient été sévèrement torturées. De 2000 à 3000 personnes seraient arrêtées et 150 seraient portées disparues.

Les arrestations, affirme-t-on de même source, se poursuivent aujourd'hui au rythme de 30 à 40 par jour, ce qui correspond à peu près au nombre des libérations, 1200 à ce jour, maintenant à un niveau constant le chiffre des personnes arrêtées, qui sont détenues dans quatre écoles et la prison militaire.

La durée des arrestations sans jugement varie de quelques jours à une vingtaine, mais les interrogatoires « musclés » portent toujours sur les mêmes questions : « Vos relations avec les Irakiens durant l'occupation, les noms des gens de l'OLP qui ont coopéré avec l'occupant, les noms des Palestiniens qui ont conduit des Irakiens chez des Koweïtiens ? À quel mouvement appartienent les personnes arrêtées et les noms des autres membres de ces mouvements ? » Or, affirme un responsable de ces personnes n'appartenant à aucune organisation, ne peuvent rien dire, ne savent rien et on leur fait peur en leur demandant de signer des confessions écrites.

Après des demandes répétées, et sans doute sous la pression internationale, le gouvernement koweïtien a toutefois autorisé pour la première fois samedi, soit 26 jours après l'entrée des troupes alliées à Koweït, le comité international de la Croix-Rouge à visiter ces prisonniers et à enregistrer leurs noms, « pour qu'aucun d'eux ne puisse disparaître entre les visites ».

L'appel lancé par le premier ministre et prince héritier Cheikh Saad, à son retour, à ne pas se venger sur la communauté palestinienne et son affirmation que les collaborateurs auraient des procès équitables sont restés lettre morte et, comme l'affirme un Koweïtien, « tant que le gouvernement ne fera pas un exemple en pénalisant publiquement quelqu'un qui aura injustement frappé ou arrêté un Palestinien, rien ne changera » !

Or, si les autorités affirment condamner ces représailles et ont déjà mis fin aux perquisitions dans les maisons, elles ne semblent pas prêtes à faire un geste officiel pour le prouver. « Le peuple ne le comprendrait pas », affirme ainsi un ministre qui ne craint pas de dire : « Tous les Palestiniens devront partir. » Malgré les événements, aucun contact n'a encore eu lieu entre les officiels koweïtiens et les responsables palestiniens qui, d'ailleurs, se terrent pour l'instant. Les autorités restent en tout cas sourdes aux appels à l'apaisement des gouvernements occidentaux et même de l'Arabie saoudite, inquiète des éventuels dérapages de la situation.

Une cassure profonde

S'il est difficile de faire la part des accusations portées de part et d'autre sur la période de l'occupation, il est certain qu'une cassure profonde s'est créée entre Koweïtiens et Palestiniens, lourde de conséquences pour l'avenir. Au-delà des cas précis de collaboration militaire avec les Irakiens, qui ne semblent pas très nombreux, au moins de la part des

Palestiniens du Koweït, les Koweïtiens sont quasi unanimes à dénoncer ce qu'ils appellent « la joie de la plus grande partie des Palestiniens à l'entrée des troupes irakiennes ».

« Vrai ou faux, les Koweïtiens pensent que les Palestiniens ont aidé l'occupant », déclare ainsi M. Khaled El-Najjar, un des représentants de l'opposition démocratique et l'un des rares à dénoncer publiquement les représailles anti-palestiniennes : « Je savaiss que nous ne pourrions pas éviter les problèmes, car nous avions vu de nos propres yeux des Palestiniens aux **check points** des Irakiens. Certains d'entre nous ont été torturés par des Palestiniens et des femmes ont été violées par eux. Oui, c'est arrivé. C'est une faute dramatique pour les Palestiniens qui n'ont commis. » Et il ajoute : « Cela n'est en aucun cas une raison pour se venger sur n'importe quel Palestinien. Nous avons été les victimes des forces de Saddam Hussein. Nous ne voulons pas jouer le même rôle qu'eux, si mineur soit-il en comparaison. Nous, peuple koweïtien, devons mettre fin à cela. »

Que des Palestiniens aient collaboré avec les troupes irakiennes, c'est un fait acquis, y compris chez ceux du Koweït, qui affirment, eux, que ceux-ci sont venus avec l'armée irakienne : « Plusieurs milliers de combattants d'Abou Abbas ou d'Abou Nidal ou des Palestiniens d'Irak sont venus au Koweït », affirme ainsi un responsable palestinien, dont les propos sont corroborés par de très nombreux témoignages. Une chose semble sûre : les Palestiniens étaient généralement mieux traités que les Koweïtiens, ce qui a d'ailleurs permis à nombre d'entre eux de rendre service à la résistance koweïtienne.

« Nous leur confions des messages, des coups de téléphone à passer, des lettres », affirme un des chefs de la résistance, qui s'emploie aujourd'hui à faire libérer les Palestiniens. Forcés ou pas, il semble aussi que, dans leur majorité — et les Koweïtiens le dénoncent aujourd'hui, — les Palestiniens, comme beaucoup d'autres étrangers, aient rompu assez vite ce que les résistants appellent la « grève civile ».

« Ils ont, les premiers, travaillé dans l'administration civile, envoyé leurs enfants à l'école, ouvert leurs magasins, changé les plaques minéralogiques de leurs voitures », accuse ainsi un responsable de l'opposition, qui ajoute : « On a besoin de nettoyer notre maison et c'est le gouvernement d'unité qui doit faire le tri. »

Mais, comme l'affirme un employé de banque palestinien, « nos patrons koweïtiens nous demandaient de venir pour protéger les choses. Nous avons pu mettre en sécurité des éléments indispensables des ordinateurs, des documents essentiels, aider la population à survivre ». Aujourd'hui, seul l'aspect négatif de leur comportement est retenu et, au-delà des meurtres et des tortures, dont le nombre est en diminution, selon un représentant d'une organisation humanitaire, c'est toute une communauté qui est en permanence humiliée et confrontée à l'angoisse de l'avenir.

Partir, mais où ?

Comme pour tous les étrangers, les contrats des Palestiniens ont pris fin, « pour cas de force majeure », le 2 août, et chacun s'interroge sur son sort. Institué depuis 25 ans dans une école koweïtienne, Leila n'a pas encore eu aller voir. « Le ministère de l'Éducation a rappelé les seuls Koweïtiens », dit-elle. « Alors j'attends ». Pour son frère, pompier, le verdict a été plus direct : le premier jour, raconte-t-il, il est allé à la caserne mais on lui a dit : « Tu peux rester chez toi. Ce n'est pas la peine de venir. »

Médecin spécialiste, Maher a vu son contrat temporairement renouvelé, la règle générale pour les non-Koweïtiens en ce moment, mais il s'inquiète. Comme des milliers de ses compatriotes sans passeport, principalement originaires de la bande de Gaza, il n'est détenteur que d'un seul laissez-passer égyptien et celui-ci ne lui donne ni le droit de se rendre en Égypte ni même celui, il en a fait l'expérience, d'obtenir un visa de transit par la Jordanie.

Où pourrait-il aller ? Le fait toutefois que les Koweïtiens ne fassent pas mystère de leur volonté de réduire drastiquement leur main-d'œuvre étrangère a de quoi préoccuper sérieusement les Palestiniens qui, pour nombre d'entre eux, sont au Koweït depuis 20 à 30 ans. Pour l'instant, certes, rien n'est joué, mais le fossé est profond entre deux communautés qui coexistent dans l'harmonie, et le Koweït ne sera plus jamais un havre pour les Palestiniens, principaux artisans du développement du pays.

Consentants du phénomène, certains songent déjà à partir. Mais où ? Détenteurs, pour la plupart de ceux qui en possèdent un, d'un passeport jordanien, ils savent que le gouvernement d'Amman — déjà confronté au poids de ceux qui, sauf cas très particuliers et à condition que leurs sponsors répondent personnellement d'eux, ne seront pas autorisés à rentrer — n'est pas en mesure de satisfaire à leurs besoins. De cette situation douloureuse et précaire, beaucoup rendent responsable le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, qui n'a visiblement pas les faveurs de la communauté palestinienne du Koweït, même s'il reste, comme le confie, contre l'avis de ses fils, Sleiman, « la seule lueur d'espoir ».

« C'est pour cela que je m'accroche à lui, dit-il. Il n'avait pas le choix. » Il est responsable de tous nos malheurs, l'interrompt Mawran. C'est parce qu'il ne pense pas à nous qu'il s'est mis avec Saddam.

Dans leur désarroi, c'est sur la communauté internationale — et d'abord sur les alliés — que les Palestiniens comptent pour leur protection tant il est vrai que, comme le dit l'un d'eux, pour la majorité, « ce pays est notre pays. Nous y avons passé notre vie et c'est pour cela que nous supportons ce qui arrive ». Beaucoup espèrent encore que le temps arrangera les choses, mais sans y croire vraiment. « Il est certain, comme l'avoue Khaled, que l'ère de l'ère palestinienne au Koweït aujourd'hui. Mais où est notre choix ? »



L'un des fameux cormorans montrés par les Américains comme preuve du « pire crime écologique de l'histoire », le 26 janvier dernier.

Le canular de la « marée noire du siècle »

Véronique Maurus
Le Monde

MANAMA — Jours maussades à Bahrein. Comme tous les États riverains du Golfe, la petite Ile connaît depuis un mois un nouveau phénomène météorologique : la « brume de fumée ». Ciel plombé, soleil brouillé, températures inférieures de plusieurs degrés à la normale. Ces fumées, dégagées par les puits en flammes du Koweït, gênent le trafic de centaines de kilomètres à la ronde, descendant désormais certains jours jusqu'au détroit d'Ormuz. Bahrein attend la « marée noire du siècle ». Mais en vain.

De ces quantités, que reste-t-il aujourd'hui dans les eaux du Golfe ? Second mystère. Le vent et les courants ont poussé vers le nord-ouest, puis cassé en deux la nappe initiale. De plus, l'évaporation a fait disparaître la majeure partie des éléments les plus volatils. Petit à petit, la nappe s'est réduite, morcelée et transformée en petites boules de goudron de quelques centimètres de diamètre, dont une bonne partie a sombré au fond, le reste flottant entre deux eaux ou venant s'échouer sur les côtes saoudiennes. Reste un film flottant, très étendu, puisque très fin, qui se déplace tous les jours au gré des courants, surtout des courants de marée.

Chaque jour deux avions, appartenant l'un à l'Aramco, la compagnie pétrolière saoudienne, l'autre aux gardes-côtes américaines, survolent le Golfe sur 180 kilomètres, de Bahrein jusqu'au sud de l'Irak, pour repérer la position exacte « des » nappes de pétrole. Ils communiquent le résultat à tous les États concernés. La marée noire est désormais disséminée en lambeaux de tailles et de densités variables, qui continuent de menacer les côtes du Koweït, de l'Arabie saoudite et de Bahrein. « Elle viendra tôt ou tard, assure M. Vreeland. Tous les ans nous avons une mini-marée noire. Cette année, nous en aurons plus que d'habitude. Rien de tragique... »

On est très loin des conséquences apocalyptiques prévues à l'origine. Jusqu'ici en effet, les effets de la « marée noire du siècle » restent des plus restreints. Aucune grande usine de dessalinisation d'eau de mer n'a été atteinte ou même menacée. La pêche reste autorisée dans tout le Golfe, sauf, comme tous les ans, pour les crevettes, en pleine période de reproduction.

Et, mis à part les oiseaux nichant sur les côtes nord-est de l'Arabie saoudite, le nombre des « victimes » reste limité : les poissons, les huîtres perlées, les crevettes sont jusqu'à nouvel ordre intacts. On déplore la mort de trois dauphins et de trois dugongs (des siréniens appelés aussi vaches marines), mais pour des raisons « qui n'ont strictement rien à voir avec la marée noire », assure M. Vreeland.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA M.C. AMERICAN EXPRESS

PAR TELEPHONE **286-1200**

101 Propriétés à vendre

A AHUNTSIC
Cottage 1984, 8 pièces, 4 ch., foyer, terrain paysagé, 1815 Gouin Est, 270 000 \$, 384-8926.

A VENDRE à Danville Splendide maison canadienne 1979, vue magnifique, 2 log. 1er 30 X 30, 2e de 20 X 30 Chauffage elect. et bois. Planchers bois franc. Terre de 83 acres semi-boisée. 150 000 \$ négociable.
(819)839-2624, 879-7509.

AHUNTSIC, cottage rénové, 8 pces, foyer, solarium, ensoleillé, paysager, 188 000 \$ nég. 387-9034 ou 523-2608.

AUBAINE Boucherville, Cottage jumelé, 3 c.c., 2 s./bains, planchers en lattes, foyer, ensoleillé 117 500 \$ Jour 939-4919, soir. 449-5494.

BORD DE L'EAU
LAVAL 7%, 2 chambres, grand salon, foyer, terrain paysager 8 700 pi. ca. Secteur paisible. 145 000 \$ Pas d'agent.
666-2141.

BORD DE L'EAU navigable, Grand-Terr. Nord, Bungalow de prestige, Montréal-Terr. Prix réduit. Notaire Silicani. 381-9268, 667-4414.

BORD DE L'EAU
A DEUX-MONTAGNES
149 000 \$ terrain 10 900 pi. ca., Toute offre raisonnable acceptée. Aubaine/M. Gagné, Maison ctr. 625-2057.

BROSSARD, secteur B, superbe bungalow, tout confort, fenêtres thermos, foyer, 149 000 \$ nég. Echangerais plus duplex avec bachelors, 445-4684.

CARIGNAN, lie sur le Richelieu Grand bungalow, tout confort, terr. paysager 22 500 pi. ca., piscine creusée + bachelors inclus. 658-8389.

CHOMEDÉY, bant. 81, 3 c.c., spa, foyers, s/sol fini, garage, balayuse centrale, 138 000 \$, 687-2691.

101 Propriétés à vendre

DESJARDINS 4 logements, 2 X 6%, 2 X 4%, 4 ch. a.c., stationnement, prix 235 000 \$, revenu: 27 200 \$, comptant 20 000 \$, 521-6912.

DUPLEX, rue Belleville à St-Eustache, 2 X 4%, près des commodités, 89 000 \$ nég. 687-6410, 229-2128.

FERME-NEUVE, grande maison 2 étages, 4 chambres, piscine hors-terre, endroit paisible, en campagne, 2 m. du village, 1-819-587-3805.

L.D.R. CONCORDE, luxueux duplex fini tréne, piscine, foyer, bar, vente rapide par propriétaire. 668-4044.

L.D.R. Propriété Voyer-Tremblay 1986, luxueuse, boiserie, verrières, alarme, aspi.-c., garage dbl, thermopompe, pièces spacieuses. Foyer: 383-7333, 388-7864 ctr.

LA MACAZA
Domaine Des Aigulles, Verge de 75 acres, bord de rivière, plantes de table, 1500 pins de 30 ans, territoire de chasse privé, maison centenaire restaurée, 25 min. du Mont Tremblant, à 2 milles de la piste d'atterrissage. Martine Legault. (819)275-2071, (819)275-2600. Service Immobilier Godard Inc., ctr.

LACHENAIE O., luxueux cottage, lot cathédrale, grandes pièces, 2 s./bains, garage. **Faut voir!**
132 500 \$, 492-8578

LASALLE 1987, Triplex semi-détaché, 2 X 4%, bachelors, 5 chambres à coucher + 2 salles de bains au rez-de-chaussée, salle de jeux, bar, foyer, salle de lavage, garage double + extra. Bien situé. 415 000 \$ 367-3686.

LAVAL Bungalow 44 X 26 pi., terrain 6034 pi. ca., 3 + 1 c.c., aire ouverte, foyer, constr. 78, 114 000 \$ 668-3330.

LES PONTSI Mt-Nord, Bungalow livré, rénov. taxes, notaire inclus. Visite rapide dim. 14h à 16h. 142 000 \$. 385-9942

101 Propriétés à vendre

LONGUEUIL
Maison de prestige, site recherche, 527-3956.

LONGUEUIL, cottage 10% loué, bachelors possible, 1984, 6%, tout, 118 500 \$ Ayez revenu jusqu'à 4000 \$/an. 922-393-8145, 279-5456.

LONGUEUIL, cottage 5% détaché, pierre et brique, système d'alarme, près de toutes commodités, jour: 674-7722, après 18h: 651-2022.

N. ROSEMONT, 6383 Mignault, duplex semi-détaché, 1 X 2%, 2 X 5%, idéal co-propriété, 254-6683, 259-5871.

OUTREMONT, bus duplex, copropriété, divisé, 10 pièces, 3 s/bains, terrasse, garage chauffé, 2000 pi. ca., s/sol entièrement séparées, idéal pour bureau, 295 000 \$, 273-5923.

OUTREMONT
Choix de résidences de qualité 400 000 \$ à 2 000 000 \$. Royal LePage Courter, 271-4820. Lucille Mercier 279-9404.

PLATEAU TRIPLEX RENOVÉ, 2 c.c., 880 pi. ca./étage, cour. Revenu: 20 088 \$/an. 2 logements libres en juillet. 210 000 \$ M. Néron: 524-09258.

POINTE-CLAIRE Prés Fairview, Cottage semi-détaché, 1984, 6%, moderne, salon avec verrière, foyer, Taxes basses. 697-9573.

REPERTIGNY
Cottage, Bord du fleuve, secteur prestigieux. Révêtement pierre, terrain 12 200 pi. ca., 5 chambres, foyer pierre, s/sol fini, foyer, beau terrain, cabanon, piscine hors terre, 175 000 \$ Jour: 466-0555, soir: 585-6871.

ROSEMÈRE
4 ch. c., 2 s./bains, s/sol fini, grand terrain, 119 000 \$, Pas d'agent, 965-0135.

101 Propriétés à vendre

ROSEMONT, 256 Ave. 2 duplex mitoyens, 125 000 \$ chacun, 1-de-ch. à rénover, revenus potentiels par années 13 600 \$ et 12 800 \$. Du lundi au vendredi entre 9h et 17h: 270-7221.

ST-ANICET bord lac St-François, près golf. Grand bungalow, garage double, planchers céramique et bois. + extra Taxes basses. 187 000 \$ (514)264-4635.

ST-BASILE Bord du Richelieu, 15 mn. de Mt. 90 000 pi. ca., qui en béton. Résidence idéale pour retraite. 365 000 \$ soit: 461-1799, jour: 677-5233.

ST-BASILE-LE-GRAND: Superbe bungalow, rénové 88, aire ouverte, foyer, terrain 42, 700 pi. ca. Très privé. Claire Gévaux, 467-8777. Toutsaints Auclair & Ass. Ctr.

ST-FRANÇOIS Bungalow 90 X 80, clôture, 3 chambres, sous-sol fini, + carport de 16 X 24, piscine creusée 16 X 32. 120 000 \$ 387-6086.

ST-HUBERT, duplex prix réduit 2 X 4%, terrain commercial, près services publics, 99 900 \$ non-négociable, pas d'agent. 656-5921, 596-6483.

ST-LAMBERT, bungalow 3 c.c., rénove, foyer, planchers en chêne, s/sol fini, soir: 671-8908.

STE-ROSE, LAVAL: grande maison, possibilité revenu, garage double, piscine creusée, paysagée, terrain cloturé 100 X 120, taxes basses, 235 000 \$ négociable 628-2067.

STE-ROSE, Champléury, cottage exclusif 1984, 2 + 1 chambres, 2 s/bains, s/sol fini, foyer, beau terrain, cabanon, piscine hors terre, 119 000 \$ 628-6924, 251-3123.

101 Propriétés à vendre

VILLE ÉMARD Condo-cottage 6%, 3 chambres, foyer, garage, métro, 116 000 \$ 769-3238.

VILLE DES LAURENTIDES
Bloc 2 X 6 log., 4% et 5%, construction neuve, 477-3129, 478-7190.

VILLERAJ 8263-65 Boyer, 2 X 5% plus bachelors. Bas libre 1er juillet. Revenu 16 440 \$ prix à discuter. Métro Jarry, 663-7221, 387-1385.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

CHATEAU DE PRESTIGE SOREL
SUR LE BORD DU FLEUVE TERRAIN 43 000 PI. CA.
Ce château unique saura vous charmer par sa hauteur et la grandeur de ses pièces. **EVALUATION JANV. 89 725 000 \$ PRIX DEMANDÉ: 575 000 \$** LES IMM. FRANCE ROBEUGE CTR R.J. PARENTAUX/FOY ROBEUGE
1-514-743-0442 ou 1-514-473-9187
28-03-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

À STE-ADELE (LAURENTIDES) MAISON CONST. 1976 VUE MAGNIFIQUE SECTEUR DE CHOIX TRÈS PRIVÉ
Terrain 26 000 pi. ca., arbres à maturité, prox. nouveau golf. Tôt cathédrale, mezzanine avec studio, 3 ch. c., 2 s/bains, foyer & mur de pierre, s/sol fini. Plusieurs extras. Direct. du prop. cause transfert.
FAITES UNE OFFRE! M. AUGER, 611 DE LA BOULLE (514) 1-229-3328
28-03-91

137 AUBIN - VALLEYFIELD (45 MIN. Mtl) Superbe duplex, 1 X 6%, 1 X 5%, s/sol fini, garage double, terrain cloturé, près services, 125 000 \$, pas d'agent. 1-514-373-6322.

À 5 MINUTES des pentes de Bromont, maison canadienne, 2 étages, 3 chambres, foyer, garage, finition int. en pin naturel, terrain 49 252 pi. ca., 134 000 \$ 1-534-0672

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

A HUBERDEAU près de la rivière, village, ski, golf 3 chambres, foyer, sous-sol, garage. 60 000 pi. ca. Sans intermédiaire. (819)687-3205.

A MAGOG
Très grande maison, finition supérieure 1988, 11 pièces, 2 s/bains, finition chêne (portes & boiserie), grande salle de séjour avec serre + SPA 8 pièces. Grands terrain aménagés 18 000 pi. ca. + beaucoup d'extra. Direct du propriétaire 168 000 \$. Prix coolant. Après 17h: 1-819-843-1850.

A VENDRE MAISONS LIÉES à partir de 35 000 \$, 40 modèles au choix & terrains 120 X 140 disponibles, 439-6829.

ATTENTION
Entrepreneurs avisés: Location annuelle - Résidence 4 saisons, accès immédiat Lac Memphrémagog - idéal relocalisation cadres - atout programme motivation cadres. Meublé - chauffage - éclairé - bureau & salle de conférence - sauna - 3 c.c. - salle d'exercices. **Ghêre: (514) 466-9888**

BORD DE L'EAU, lie isolée, moderne, chaudière maison très belle vue, solarium, studio, plusieurs extra 295 000 \$, 689-0678.

LAC MEMPHRÉMAGOG
Domaine unique sur les bords du lac Memphrémagog, avec 400 pi. sur le lac. Résidence 6 000 pi. ca. Possibilité de développement et de financement. Plusieurs avantages. (819)823-2303

LACHENAIE
Secteur tranquille, grand bungalow 26 X 40, 8 pièces, 2 s/bains, atelier, chambre froide, 4-robe cabré, terrain 60 X 100, garage. Offre raisonnable considérée. 471-1616.

LAVAL Impeccable split détaché. Décoraison chaleureuse, 3 + 2 chambres, 2 grandes salles de bains, superbe sous-sol, construction unique. Prix écoles, parc et métro. Achat exceptionnel. Pas d'agent. 669-3468.

MAISON DE CAMPAGNE
Région Dunham, entièrement rénovée, 1800 pi. ca., paysager, garage double séparé (idéale pour atelier), piscine creusée. 95 000 \$ (514)248-3582.

ORFORD SUR LE LAC
Grande maison 2 étages, 3 chambres, 2 s/bains, foyer, planchers bois franc, construction 89, lac, tennis, sentiers, prix 134 500 \$ négociable. (514)297-2725

SPACIEUSE, 5 chambres, terrain 72 000 pi. ca., vue magnifique, 30 min. de Bromont et de Montréal, Mont-St-Grégoire. Burr. 460-4711, tel: 464-2794.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ST-BERNARD DE LACOLLE
Magnifique coteau normand 1978, tout brique, 3 chambres, 2 foyers pierre, 2 1/2 bains, toutes boiseries en chêne. Garage double, 2 bâtiments neufs. Aspirateur central, 8 arpentés approx. Prix réaliste 149 500 \$, 514-424-4042.

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU, construction, 28, boulevard 2 chambres, garage double, thermopane, bain tourbillon, accès au Richelieu navigable, terrain 44 500 pi. ca.
584-3780

ST-DAMASE Maison canadienne, pierre, 76, 4 chambres, bord de la rivière Yamaska, garage, terrain 82 000 pi. ca., 138 000 \$/1 772-2613

ST-GULLAUME près Drummondville, (1 hre MI), Maison 2 étages, 8 pièces, boiserie et planchers vernis, terrain 70 X 190, garage, Pas d'agent 1-819-396-2553 après 5h.

ST-HYPPOLITE
Maison rénover, près lac, 10 pièces, grand terrain 13 109 pi. ca., 99 500 \$ nég., 626-8075, Mme Pelletier.

ST-MATHIAS, split, 2 murs de pierre, 4 ch, aires ouvertes, foyer, s/sol fini, garage, 1 vaisselle, terrain 10 000 pi. ca. paysagé. 112 000 \$/A voir! 658-1597.

STE-ADELE, coteau 4 chambres, 2 foyers, vue superbe, construction 1989, 225 000 \$, 384-1260 poste 614 (jour), 333-6371 (soir).

TERRAIN ET CHALET sur le lac Lovering, à 1 hre de Mt. 230 pi. sur le lac, plus 16 acres zones blancs, tranquille, 1-819-943-1604.

105 Propriétés à louer

CANTONS DE L'EST: Près Eastman, Lac privé, sauna, bain tourbillon, foyer, 3 cc meublé, 850 \$/mois, non-chauf. Libre mai. 277-8787 - 274-4158

RIVIERE DES-PELRIERS
Cottage 7½, 3 toilettes, sous-sol fini. Libre juillet. 322-7690

113 Propriétés à revenus à vendre

MONTRÉAL, sixplex rue Iberville, grand 4½, plancher rénové, revenus annuels 25 200 \$, prix 239 000 \$, J. Rioux 471-4001 Le Permanent crtr.

RÉGION DE SHEERBROOKE, 15 X 4½, avec entrées lav./séch., loterie relative, évaluation municipale 360 000 \$, comptant 27 000 \$, prix demandé 349 000 \$, 677-1669

TEMISCAMINGUE, Québec, 2 quadruple 4½, construction '88 et '89, revenu 50 400 \$ par année, 1-819-627-9751

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manor Inverness. Élégante copropriété de style victorien dans rare ensemble riverain, 1 100 pi. ca. plus terrasses, 2 s/b, 1 bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires sérieux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de loisir et développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous: jour 987-3838, soir 388-2704.

N.D.G.
Sans intermédiaire. Copropriété très sécurisée, entièrement rénovée, près de tout. Réduit à 142 000 \$ 488-1369.

121 Condos à louer

CENTRE-VILLE 1 mois gratuit. Grand 4½, équipe ou non, lav./séch., lave-vaisselle, foyer, climatisé, 2 1/2 bains, garage 2110 Clark, 25 887-1807.

CHOMEDEY: Bord de l'eau, "Le Maritime" 4½; meuble, garage int., piscine. 382-8315 - 381-4387

IMMENSE, neuf, luxueux, 4½, centre-ville. Terrasse géante, foyer, clim. 2 s/b, éq. garage, rangement, métro. 1175 \$ 934-726

PLATEAU, près Parc Lafontaine (neuf 1200 pi. ca.), 2 ch., poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, foyer, tour, 875\$. Après 18h 529-1380

PLATEAU MONT-ROYAL, Grand 5½, ter plancher, 3 c.c., foyer, cave, couc. cloûture, avec stationnement, système d'alarme 120 000 \$, 527-2939

PLATEAU, intérieur unique, avec vue sur parc, 1750 pieds sur 2 niveaux, 8 pièces, intérêts 6%. Faites une offre, 523-2867

122 Condos à vendre

BOIS DE BOULOGNE
AUBAIN PRÈS CEGEP, Grand condo 4½, luxeux, 1er étage, près parc et services. A VOIR! 745-2561.

BROSSARD bord de l'eau, 6ème étage, 4½ ou 5, occupation immédiate, 939-2952, 659-6702

C.D.N.
4307 ISABELLA. Superbe 8½, haut de duplex, 2025 pi. ca., près métro. Facilité financement. 737-0425

CENTRE-EST, Condo 89 Grand 4½, nouveau terrasse, impeccable, négo. Claire Gervais, 467-8777
Tousignant Auclair & Ass. Crtr.

CENTRE-VILLE
Entre Simpson/Penfield. Charmant app. dans imm. neuf, rénové 2 c.c. 2 s/b - appareils, plein sud, niveau idéal pour vue exceptionnelle sur ville; lumineux l'hiver, confortable, air clim. l'été, garage int., tournoi. Tout cé. pour seulement 245 000 \$. 486-9931-848-8225

CENTRE-VILLE, condo sur 2 étages, superbement rénové, 1700 pi. ca. Ensoleillé, très tranquille, 169 000 \$. Une vente s'impose. 2021 de Bullion. 845-4440

CENTRE-VILLE Condo neuf, près universités et transports. 2 c.c., bien éclairé, balcon, au 6ème. 163 000 \$ Garage. Pas d'agent ou magazine. 284-0334.

CONDO À VENDRE

2 c.c., condition exceptionnelle de financement, près hôpital St-Luc et UOAM, 255-3816

DUVERNAY, condo Val-d'Érès, luxueux, 2 chambres, 66 étages, vue sur la rivière, foyer, garage, etc. 159 000 \$, 668-8274

FABRE: Près Parc Lafontaine, 1 000 pi. ca., entièrement rénové. Occupation imm. 526-7524 - 522-4395

GRAND 3½, très ensoleillé, bêtise réduite, toutes commodités, patio, garage int., près du métro. 934-0848.

ILE PATON
Grand 3½, vue sur la rivière, édifice Laurier, hyp. 7 9%, 3 ans, valeur 120 000 \$ pour 108 000 \$, 966-0560

LAC MEMPHRÉMAGOG

Condominium de prestige dans un immeuble de 8 unités seulement, avec un terrain privés, essence et vidanges pour nos bateaux. Meubles et décoration unique. Voir brochure, fait voir! (819) 821-0601, 847-3503

LAPRAIRIE Le Balmoral, 5½, 1er étage, tranquille, face au lac, air clim. terme rapide. 99 500 \$ Pas d'agent. 652-1835 (après 17h)

LAVAL - PENTHOUSE

Bord de l'eau. Vue exceptionnelle, très luxueux. 2 400 pi. ca. de superficie. Près pont Veuil. 740 000 \$ inf. Sylvie Gignac: (514) 322-2261.

MÉTROS LIÉGEL-GROULX CHARLEVILLE

Spacieux 5½ pièces, moderne, foyer. Près marché Awater, piste cyclable, centre-ville. Stat. int. 99-8586, (rép.)

MONT TREMBLANT, condo-penthouse, 3 chambres, 3 salles de bain, 2 foyers, sur 2 niveaux. Vue magnifique sur les pentes de ski. Rue Principale. Appareils-tapis, 175 000 \$. 342-2978, 819-452-5626

MONT-ROYAL PRÈS PIE IX
Grand 3½, très ensoleillé, 3e étage, stat. 376-8078

N.D.G. 7½, haut de duplex spacieux, 1 575 pi. ca., tout rénové, foyer, garage, en face du grand parc MacDonnell, près métro. Réduit: 149 000 \$, occ. immédiatement. (514) 322-2261.

V. PAQUIN, 694-3673

Re/Mat Outroom crtr: 271-2131.

OUTREONT ADJ.: Complètement rénové 1988, 3 c.c., très ensoleillé. 219 000 \$. Agents s'abstenir. 345-9545

OUTREONT, CHENONCEAU
1280 pi. ca., 2 chambres, 2 1/2 b/s, électricité, 314 000 \$, 279-0102, avant-midi et 1er sem.

PLATEAU Condo rénové dans maison centenaire. Ensoleillé, 5½, 3e et tri-plex, plusieurs fenêtres, mur int. brique. Pas de frais conc. 112 000 \$ 528-8368

PLATEAU MONT-ROYAL, Grand 5½, ter plancher, 3 c.c., foyer, cave, couc. cloûture, avec stationnement, système d'alarme 120 000 \$, 527-2939

PLATEAU, intérieur unique, avec vue sur parc, 1750 pieds sur 2 niveaux, 8 pièces, intérêts 6%. Faites une offre, 523-2867

122 Condos à vendre

PLATEAU condos rénovés sur St-Joseph, 1er ou 3e étage, très éclairés, excellente insonorisation, stationnement, 482-5608

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Méridien, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière, intérieur 1 500 pi. ca. plus terrasse près de 400 pi. ca., 2 b/s, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: jour 987-3838, soir 388-2704.

REPENTIGNY, grand condo 5½, 3 chambres, s/sol, foyer, stores et lustres incl., négociable, pas de frais de conc. 654-6591, 327-4541

ST-SAUVEUR
Condo meublé, 3½ + mezzanine, piscine int. 337-3896.

VILLE ST-LAURENT
Le Beaucaire, construction en béton, face au parc Caron, condo 5½, 1600 pi. ca., sud est, 4e étage, 2 s/bains, air climatisé, appareils ménagers, piscine int., tourbillon 175 000 \$. Concierge 748-0274, propriétaire (514) 563-2008

124 Maisons Mobiles

PLUS BEAU PARC AU QUÉBEC, bord eau, arbres centenaires. Spécial pour gens retraités. 455-0471

125 Chalets à louer

AU PAYS DES FILLES DE CALEB
En Mauricie, à Grandes Piles, 4 chalets à louer, lac naturel, canot, pédalo, pêche, etc. (819) 372-0919

A RIFON (OUTAOUAIS)
Terrain boisé 3 acres, prêt à construire. Après 18h: 819-983-6741

BORD DU RICHELIEU 30 min. Mt. St. Roch, 61577 pi. ca., arbres matures, 0,75\$ pi. ca., nég. 521-1700

CARIGNAN
Terrain 20 000 pi. ca., prêt à construire. 25 369,13 \$ 658-9966 (vires d'affaires)

MIRABEL résidentiel et commercial, 34 000 pi. ca. et plus, 1\$/pi. ca., aucun service. 1-475-6267.

P.A.T.
Terrain 50 X 100, semi-conc., infra payé 75%, 55 500 \$ nég. 642-6756

PARTICULIER VEND TERRAIN

100 pi. de lac St-Louis, avec droit de passage à la descente de bateau. Vendeur 4 pi. laissez-passer pour 2 \$/pi. L'offre est au lot et en bloc. Appelez M. Dussabon C.P. 441, Youville, Mt. Qc. H2P 2V6

REPENTIGNY

SECTEUR PRESTIGEUX pour maison 300 000 \$ + + + 3 terrains riverains 15 000 pi. ca. ch., 3 terrains in land 9 000 pi. ca. ch., 1 terrain commercial 20 000 pi. ca., 333-3939, 741-9510 (pg.)

ROSEMONT

Terrains 7 000 pi. et plus, idéal pour duplex et triplex. 435-1511

ST-BASILE-LE-GRAND

2 superbes terrains 75 X 200, 75 X 350, secteur recherché, face Sommet Trinité. Claire Gervais, 467-8777
Tousignant Auclair & Ass. Crtr.

160 App. et log. à louer

ANJOU, grand 5½ chauffé, haut duplex, cuis. moderne, ent. lav./séch., près Galeries. 6208/505, 254-1898

ANJOU: Haut duplex, 5½, chauffage électrique. 550 \$/mois. 351-8499

AV. DU PARC

4½, cuisinière/frigo inclus, planchers bois franc. 425 \$ chauff. élec. Libre 272-4900

BOUL. ST-JOSEPH EST

3½, chauffé, eau chaude, four, poêle/frigo, tranquille, juil., 475\$, 521-4488

C.D.N.

Lavabo & Ed-Montpelt. 3½ ensoleillé, terrain cuis./frigo. 575 \$/7h grand, haut duplex, 2 s/b, terrasse, cuis./frigo, lav-vaiss., 1 225 \$, 737-7991 1-226-2344

CENTRE-SUD

très beau 5½ pi. ca./lot, 1000 pi. ca. incl. tour, libre imm. juil. 6505, 845-1059

ED. MONTPEIT

Grands 4½, 5½, chauffés, poêle/frigo, devant U de M. tres tranquille. Une mer 170 ar. 484-6459

GRAND 5½ CHAUFFÉ

6574, Marquette, 2e étage, ensoleillé, couple tranquille. Pas d'animaux. 274-9514

GRAND 6½ SUR 2 ÉTAGES

sur Cherrier, 950 \$/mois. Disponible 1er mai ou 1er juillet. 525-7278, 523-0844.

LE ROCKLEDGE

Tradition, distinction U de M. ED-MONTPEIT. Superbes 4½ - 3½, meublés à partir de 245 \$/sem. 735-7528, 273-2752, 343-5973

LONGUEUIL

3½, frais rénové, entrée lav./séch., 1 stationnement. 521-7905 - 687-5968

MÉTRO BERRI

Wolfe/Maisonneuve, beaux 4½, ensoleillés, dernier étage, avril/juillet. 598-7587

MÉTRO JEAN-TALON

Magnifique 5½, neuf, 2 c.c. Libre 1er mai. 615 \$/mois. 278-4512

MÉTRO PRÉFONTEINE

8½ avec sous-sol, cour. 4 c.c. fermées, chauffage électrique. 1er avil. 675 \$ 433-5070

N.D.G.

Coolbrook, métr. grands hauts duplex, non-chauffés, 4½ 630 \$/juil. 6½ 845 \$/juil. 481-1413

N.D.G. 6½

bas duplex, garage, s/sol, près métro, non-chauffé, terrasse. Libre 1er avril. 481-7869, soir

145 Terres, fermes à vendre

SA-CALIKTE: Fermée d'une superficie d'environ 5 arpentés au % de boisé, avec ruisseau naturel, site enchanteur pour éducation, 2 bâtiments pour élevage de chevaux et petits animaux, maison neuve juin 90, style canadien, richement meublée, meubles neufs et ultra modernes. 135 000 \$. Occupation immédiate. 1-222-5578

BOISÉ À VENDRE

64 arpentés comprenant plantation pins de 20 ans et bois franc. Maison, camp, St-Marcel sur Richelieu. 1-794-2367

ST-JUSTIN 1 heure de Montréal

Ferme de 80 arpents, superbe maison et bâtiments. Avec ou sans machine. 655-9519, (819) 227-3215

ST-REMÉ

30 km au sud de Mt. Verger. 32 arpentés, 5000 pommes semi-matures, bâtiments et outillage. Charmante maison québécoise entièrement rénovée. 454-544-2473

SUPERBE ÉTABLIER

1 million de pieds carrés, près Estrel, 0,30 \$/pi. ca., 228-2355 ou 984-0670

TERRIS NOIR

sable à béton avec permis, terrain avec lac, terrain pour entreposage ou déchets. 1-889-4817, pm ou soir.

149 Terrains à vendre

A LAVAL
92 arpents, zone agricole, bien situé. Prix et conditions pour vente rapide. Fred di Giovanni, 328-1231. IMM. TRI-MAX crtr.

A RIFON (OUTAOUAIS)

Terrain boisé 3 acres, prêt à construire. Après 18h: 819-983-6741

BORD DU RICHELIEU

30 min. Mt. St. Roch, 61577 pi. ca., arbres matures, 0,75\$ pi. ca., nég. 521-1700

CARIGNAN

Terrain 20 000 pi. ca., prêt à construire. 25 369,13 \$ 658-9966 (vires d'affaires)

MIRABEL

résidentiel et commercial, 34 000 pi. ca. et plus, 1\$/pi. ca., aucun service. 1-475-6267.

P.A.T.

Terrain 50 X 100, semi-conc., infra payé 75%, 55 500 \$ nég. 642-6756

PARTICULIER VEND TERRAIN

100 pi. de lac St-Louis, avec droit de passage à la descente de bateau. Vendeur 4 pi. laissez-passer pour 2 \$/pi. L'offre est au lot et en bloc. Appelez M. Dussabon C.P. 441, Youville, Mt. Qc. H2P 2V6

REPENTIGNY

SECTEUR PRESTIGEUX pour maison 300 000 \$ + + + 3 terrains riverains 15 000 pi. ca. ch., 3 terrains in land 9 000 pi. ca. ch., 1 terrain commercial 20 000 pi. ca., 333-3939, 741-9510 (pg.)

ROSEMONT

Terrains 7 000 pi. et plus, idéal pour duplex et triplex. 435-1511

ST-BASILE-LE-GRAND

2 superbes terrains 75 X 200, 75 X 350, secteur recherché, face Sommet Trinité. Claire Gervais, 467-8777
Tousignant Auclair & Ass. Crtr.

160 App. et log. à louer

ANJOU, grand 5½ chauffé, haut duplex, cuis. moderne, ent. lav./séch., près Galeries. 6208/505, 254-1898

ANJOU: Haut duplex, 5½, chauffage électrique. 550 \$/mois. 351-8499

AV. DU PARC

4½, cuisinière/frigo inclus, planchers bois franc. 425 \$ chauff. élec. Libre 272-4900

BOUL. ST-JOSEPH EST

3½, chauffé, eau chaude, four, poêle/frigo, tranquille, juil., 475\$, 521-4488

C.D.N.

Lavabo & Ed-Montpelt. 3½ ensoleillé, terrain cuis./frigo. 575 \$/7h grand, haut duplex, 2 s/b, terrasse, cuis./frigo, lav-vaiss., 1 225 \$, 737-7991 1-226-2344

CENTRE-SUD

très beau 5½ pi. ca./lot, 1000 pi. ca. incl. tour, libre imm. juil. 6505, 845-1059

ED. MONTPEIT

Grands 4½, 5½, chauffés, poêle/frigo, devant U de M. tres tranquille. Une mer 170 ar. 484-6459

GRAND 5½ CHAUFFÉ

6574, Marquette, 2e étage, ensoleillé, couple tranquille. Pas d'animaux. 274-9514

GRAND 6½ SUR 2 ÉTAGES

sur Cherrier, 950 \$/mois. Disponible 1er mai ou 1er juillet. 525-7278, 523-0844.

LE ROCKLEDGE

Tradition, distinction U de M. ED-MONTPEIT. Superbes 4½ - 3½, meublés à partir de 245 \$/sem. 735-7528, 273-2752, 343-5973

167 À louer hors frontières

HALANDALE FLORIDE: 3½ tout équip 1½ s/b. 5 min. mer. 350 \$ /m. + élec. 937-4044. 1-305-454-9661

168 A vendre hors frontières

CONDO LUXUEUX
Meublé à neuf, court de tennis, piscine, marina HARBOR VENEZ, tout près de MIAMI BEACH. Island, tout près de MIAMI BEACH. Venez voir notre vidéo et notre brochure à ce sujet. 445-1445, 944-5125.

HOLLYWOOD BEACH

Temps partagé, condo sur plage, semaine 15 avril, vente à perte. 4 000 \$ ou meilleure offre. 486-5970

POMPANO

Maison de ville, 2 c.c., 2 s/bains, 971 pi. ca., libre. 271-3321 (après 17h)

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Costabani. Complexe domiciliaire privé, luxueux condo 3½ sur 2 paliers. Vue sur la mer, 5 min. de marche de la plage. 689-8110, 387-8228

169 Chambres ou pensions à louer

ROSEMONT: Chambre pour personne sérieuse ou étudiant, non-lumière (sérieuse). 725-3706 - 376-8243

173 Maisons repos/retraites

ESPACE à louer pour clinique médicale dans résidence pour personnes âgées, autonomes, potentiel de 300 clients, plus vaste clientèle dans les environs, entrée privée. 254-9002, 251-2600

RÉSIDENCE

pour personnes âgées, excellente cuisine à volonté, service complet, 323-8527

251 Bureaux à louer

2466 BELANGER E.

Le jardin des jardins

LA REVUE *Quatre-Temps* du Jardin Botanique se donne une nouvelle toilette. Elle quitte les sphères plus strictement scientifiques pour s'ouvrir au grand public, avec des articles que les amis de la nature pourront comprendre et apprécier.

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques de Montréal, qui publie la revue depuis 15 ans, a procédé, hier soir, au lancement du dernier numéro, qui inclut un dossier sur l'arbre. Qui n'aime pas les arbres ? Des articles sur les arbres remarquables du Québec et sur les arbres remarquables du Jardin botanique, sur le fonctionnement nutritionnel de l'arbre et bien d'autres.

Pierre Dansereau y raconte ailleurs son voyage en Amérique latine et l'artiste Vittorio nous offre une nouvelle bande dessinée. Bref, des articles sur la nature et l'horticulture mais aussi sur des sujets d'intérêt général. Et une mise en page qui respire.

Une chronique, « Les jardins du Jardin », fera découvrir au lecteur un morceau peut-être méconnu du

Jardin. Il est également question d'expositions et de livres. Le souci de l'environnement est omniprésent, ainsi qu'un petit brin de poésie, qui traverse toute la revue.

Le prochain numéro sera en partie consacré au Jardin chinois du Jardin botanique, qui sera inauguré en juin. Certains articles seront traduits en anglais et en chinois, geste envers la communauté chinoise. La revue, qui paraît quatre fois l'an, sera désormais vendue en kiosque.

« Déterminer ce qu'allait devenir le nouveau *Quatre-Temps*, c'était comme emménager dans une nouvelle maison... choisir d'abattre telle cloison, faire une mezzanine... le luxe, quoi ! C'est le sentiment que nous avons pu avoir pendant les semaines de préparation où tout a semblé aller de soi, y compris les plus folles dépenses. Et, bien que nous soyons revenus sur terre, nous espérons tout de même que c'est le sentiment qui se reflète dans ce premier numéro, souhaite la rédactrice en chef, Petronella van Dijk, dans l'éditorial.

SANTÉ

De l'espoir pour les schizophrènes

Une percée majeure pourrait aider près de 10 000 Québécois atteints de la maladie

Isabelle Paré

UNE PERCÉE MAJEURE dans le traitement de la schizophrénie pourrait affecter la vie de près de 10 000 schizophrènes québécois insensibles aux traitements traditionnels, et jusqu'ici condamnés à la vie en institution.

La Direction générale de la protection de la santé à Ottawa vient en effet de donner le feu vert à la commercialisation de la clozapine, autorisée depuis février 1990 aux États-Unis, qui permet de traiter la majorité des schizophrènes qui n'offrent aucune réponse ou ne tolèrent pas les neuroleptiques traditionnels.

Selon le Dr Pierre Lalonde, directeur de la Clinique des jeunes adultes de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, la disponibilité de ce nouveau médicament constitue « une percée importante » dans la mesure où les anti-

psychotiques habituels n'avaient jusqu'ici aucun effet sur environ 20 à 30 % des personnes atteintes par cette maladie.

« Cela a permis à un certain nombre de patients de mener une vie quasi-normale, de mettre fin à la vie en institution. Quelqu'un ont même pu retourner au travail ou aux études », relève le Dr Lalonde, dont six patients reçoivent ce traitement depuis déjà six mois.

Découverte au cours des années 60, la clozapine avait été subitement retirée du marché européen en 75 et bannie aux États-Unis après une vague de huit décès en Finlande, liée aux effets secondaires induits par le médicament. Sur certains patients, la clozapine avait entraîné une perte massive de globules blancs, affaibli leur système immunitaire et causé, dans quatre cas, des infections fatales.

Après des années de recherches, le géant pharmaceutique Sandoz, fabricant du médicament, a mis au point un programme de « surveillance » du taux de globules blancs dans le sang pouvant réduire presque à néant les risques de ce facteur secondaire qui touche de 1 à 2 % des malades traités à la clozapine. Pour recevoir la clozapine, les malades devront faire l'objet de « détectations sanguines » à toutes les semaines pendant 18 semaines et tous les mois pour le reste du traitement.

Au Québec, des six malades traités à la clozapine par le Dr Lalonde à la Clinique des jeunes adultes, trois se portent bien, deux sont toujours hospitalisés et un seul n'a offert aucune réponse positive au traitement. On espère que la clozapine, doublée du contrôle sanguin, améliorera de façon notable la vie de 50 % des schizophrènes insensibles aux autres mé-

dicaments.

Pas moins de 1 % de la population, soit 60 000 Québécois, souffrent de schizophrénie et ces malades comptent pour plus de 50 % des 7000 patients traités à Louis-H. Lafontaine. Extrêmement débilite, la schizophrénie peut provoquer des hallucinations, des délires et une perturbation de la pensée logique. Aux États-Unis, on estime que 40 % de tous les jours passés dans les unités de soins prolongés sont dus à la schizophrénie et le coût annuel du traitement en milieu hospitalier y est évalué entre 70 000 \$ et 150 000 \$.

Au Québec, le « monitoring » sanguin sera effectué par les hôpitaux et le médicament sera gratuit pour les patients. Par contre, à cause du nombre réduits d'hospitalisation, on prévoit que les coûts de traitement des schizophrènes pour l'État seront réduits à environ 4000 \$ par an.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
- L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
- Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumental le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-039530-907. **COUR DU QUÉBEC** CHAMBRE CIVILE LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITEE, Partie demanderesse vs. JEAN-MARIE PERRON et YVON PERRON, Parties défenderesses. **ASSIGNATION** ORDRE est donné à JEAN-MARIE PERRON de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine Montréal, dit district en salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et affidavit a été remise au greffe à l'intention de JEAN-MARIE PERRON et YVON PERRON. Lieu: Montréal. Date: 21 mars 1991. MICHEL MARTIN, P.A.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00966-909. FERMÉ MARIO TETREAULT INC., demanderesse vs. NORBERT BROUILLET, défendeur. Le 8 avril 1991 à 11h00 de l'avant midi au domicile du défendeur, au no 2006, boulevard Bellevue, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tondeuse power propelled model 30077, 1 tracteur Cadet International, 1 fourche Lawn King 510, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, RICHARD LANGEVIN, HUISSIER, PELLETIER & BERNIER, MARTINBOUT, HUISSIERS, Tél.: 647-6400. Montréal, le 25 mars 1991.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00966-909. FERMÉ MARIO TETREAULT INC., demanderesse vs. NORBERT BROUILLET, défendeur. Le 8 avril 1991 à 11h00 de l'avant midi au domicile du défendeur, au no 2006, boulevard Bellevue, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tondeuse power propelled model 30077, 1 tracteur Cadet International, 1 fourche Lawn King 510, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, RICHARD LANGEVIN, HUISSIER, PELLETIER & BERNIER, MARTINBOUT, HUISSIERS, Tél.: 647-6400. Montréal, le 25 mars 1991.

AVIS PUBLIC (en vertu de l'article 981 L.R.Q. ch. 0-2) Soyez avisés que Balmet Canada Inc., 165 rue St-Paul, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 8E2, a porté en appel l'ordonnance du Ministre de l'Environnement, l'Honorable Pierre Paradis, signifié à Balmet Canada Inc. le 1er mars 1991, par laquelle le Ministre, en vertu des articles 31.42 et 31.44 de la Loi sur la qualité de l'environnement, ordonne de fournir un programme de restauration des terrains connus comme remplacement 169 Saint-Paul, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (lots P-473, P-474-5, P-474-6, P-474-7, P-474-8, P-474-9, P-465, P-466, P-467, P-468, etc. modifiés par la rénovation cadastrale déposée le 18 octobre 1989), et une description des travaux requis et un échéancier de la réalisation desdits travaux. St-Jean-sur-Richelieu, le 22 mars 1991. Balmet Canada Inc.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 2641-9754 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. WESTMOUNT, ce 22ème jour de mars 1991. André Dostie, secrétaire.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00765-913. **COUR DU QUÉBEC** CHAMBRE CIVILE PRONOTAIRES ADJOINTS COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse vs. DAVID MACKAY et FRAIS DU FOUR INC., Parties défenderesses. **ASSIGNATION** ORDRE est donné à FRAIS-DU-FOUR INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame Montréal, dit district en salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et affidavit a été remise au greffe à l'intention de DAVID MACKAY et FRAIS-DU-FOUR INC. Lieu: Montréal. Date: 25 mars 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00765-913. **COUR DU QUÉBEC** CHAMBRE CIVILE PRONOTAIRES ADJOINTS COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse vs. DAVID MACKAY et FRAIS DU FOUR INC., Parties défenderesses. **ASSIGNATION** ORDRE est donné à FRAIS-DU-FOUR INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame Montréal, dit district en salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et affidavit a été remise au greffe à l'intention de DAVID MACKAY et FRAIS-DU-FOUR INC. Lieu: Montréal. Date: 25 mars 1991. MARIE-HELENE BELISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-03487-904. TELEMEDIA INC., Partie demanderesse vs. PLACE MARI-ARLENE FORTIN INC., Partie défenderesse. Le 11ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 9150, ROBERT ARMOUR, MONTREAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: PLACE MARI-ARLENE FORTIN INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur Philips avec écran, 1 dactylo Canon électronique, 1 ordinateur IBM compatible, 1 ordinateur CHIRQUE VISE, Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00194-916. **COUR DU QUÉBEC** CHAMBRE CIVILE VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse vs. 2325-9518 QUÉBEC INC., Parties défenderesses. **LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL.** Mis-en-cause **ASSIGNATION** ORDRE est donné à 2325-9518 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine Montréal, dit district en salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et affidavit a été remise au greffe à l'intention de 2325-9518 QUÉBEC INC. Lieu: Montréal. Date: 21 mars 1991. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-032481-900. **COUR DU QUÉBEC** CHAMBRE CIVILE VILLE DE MONTRÉAL, Parties défenderesses vs. ALAIN ST-DENIS et LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL. Mis-en-cause **ASSIGNATION** ORDRE est donné à DENISE ROY et ALAIN ST-DENIS de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine Montréal, dit district en salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et affidavit a été remise au greffe à l'intention de DENISE ROY et ALAIN ST-DENIS. Lieu: Montréal. Date: 21 mars 1991. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-007352-912. **COUR DU QUÉBEC** CHAMBRE CIVILE VILLE DE MONTRÉAL, Parties défenderesses vs. YVES REGIS et DENISE ROY, Parties défenderesses et ALAIN ST-DENIS et LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL. Mis-en-cause **ASSIGNATION** ORDRE est donné à DENISE ROY et ALAIN ST-DENIS de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine Montréal, dit district en salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et affidavit a été remise au greffe à l'intention de DENISE ROY et ALAIN ST-DENIS. Lieu: Montréal. Date: 21 mars 1991. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00422-918. **COUR SUPÉRIEURE** PRÉSENT PRONOTAIRES ADJOINTS CONSTRUCTION CLEARVIEW L.T.E.E., Partie Requêteuse et MONSIEUR CHRISTIAN RICHARD, Partie Intimée. Prenez avis que les procureurs de CONSTRUCTION CLEARVIEW L.T.E.E. ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, 1 Notre-Dame est, Montréal, un avis de 60 jours en vertu des articles 104A et suivants du Code Civil. A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles de la date de la publication du présent avis, il sera procédé contre vous suivant la loi. Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention. Lieu: Montréal. Date: 21 mars 1991. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-05-004075-915. **COUR SUPÉRIEURE** PRÉSENT PRONOTAIRES-ADJOINTS BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, Partie demanderesse vs. JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR, Parties défenderesses et LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'AVIL, GESTIONS LYSER INC., H. & M. DIAMOND ASSOCIÉS INC., syndic. Mises-en-cause **ASSIGNATION** ORDRE est donné à JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR. Lieu: Montréal. Date: 21 mars 1991. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-05-004075-915. **COUR SUPÉRIEURE** PRÉSENT PRONOTAIRES-ADJOINTS BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, Partie demanderesse vs. JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR, Parties défenderesses et LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'AVIL, GESTIONS LYSER INC., H. & M. DIAMOND ASSOCIÉS INC., syndic. Mises-en-cause **ASSIGNATION** ORDRE est donné à JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR. Lieu: Montréal. Date: 21 mars 1991. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-05-004075-915. **COUR SUPÉRIEURE** PRÉSENT PRONOTAIRES-ADJOINTS BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, Partie demanderesse vs. JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR, Parties défenderesses et LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'AVIL, GESTIONS LYSER INC., H. & M. DIAMOND ASSOCIÉS INC., syndic. Mises-en-cause **ASSIGNATION** ORDRE est donné à JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR. Lieu: Montréal. Date: 21 mars 1991. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-05-004075-915. **COUR SUPÉRIEURE** PRÉSENT PRONOTAIRES-ADJOINTS BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, Partie demanderesse vs. JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR, Parties défenderesses et LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'AVIL, GESTIONS LYSER INC., H. & M. DIAMOND ASSOCIÉS INC., syndic. Mises-en-cause **ASSIGNATION** ORDRE est donné à JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de JEAN EL ASMAR, JOSEPH MALOUF, ELIAS CHAKAR. Lieu: Montréal. Date: 21 mars 1991. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au 2660, MULLINS, MONTREAL (QUÉBEC), district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: HANNAH HEPBURN KEANE, saisis en cette cause, consistant en: matelas, lampes, tables, miroirs, divan, cabinet stéréo, lot de boîtes, lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707. Fax: 326-8964. BOUVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00378-908. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. (LE CLAN PANNETON), Partie demanderesse vs. HANNAH HEPBURN KEANE, Partie défenderesse. Le 9ème jour d'avril 1991 à 10h00, au

DES IDÉES, DES ÉVÈNEMENTS

Le « pelletage » de M. Ryan

Une bénédiction pour la démocratie municipale et scolaire

Norbert Morin

L'auteur est coordonnateur à l'Université du Québec à Montréal

LE DEVOIR des dernières semaines nous annonçait d'une part l'intention du ministre Ryan de pelletter les déficits fiscaux dans la cour des municipalités et nous relatait, d'autre part, la saga de la « confrérie économique » à la tête de Boisbriand ou père, femme et fils transigent allègrement pour le plus grand bien de leur communauté.

Par ailleurs, c'est un phénomène connu que la participation populaire aux élections municipales et scolaires se situe à environ 20 %. L'in croyable légèreté de l'électeur donne des frissons. Heureusement, monsieur Ryan risque de secouer brutalement les assises des bungalows de banlieue. Il importe peu que l'intention du ministre soit le kyrie autonome de notre pontife national ou la délégation terrestre de Dieu à un missionnaire de Sa main; l'important, c'est que la claqué fiscale que monsieur Ryan s'apprête à donner aux municipalités fasse un bien énorme au Québec démocratique.

Comme chacun sait, la démocratie s'assouplit jusqu'à ce qu'on vienne fouiller trop souvent dans ses poches. La démocratie municipale et scolaire est assoupie parce que les contribuables ne paient pas le prix local réel des services dont ils bénéficient. Le provincial et quelquefois le fédéral subventionnent directement ou indirectement à peu près tout. Pour les municipalités, cela va de la construction domiciliaire aux routes d'accès en passant par la dépollution fluviale, la police et le transport en commun; pour les commissions scolaires, cela va de l'enseignement spécialisé pour TGA, MSA ou sportifs à l'intégration des écoliers immigrants en passant par l'achat massif de micro-ordinateurs, la distribution de lait et le transport scolaire.

Entre nous, le résidant de Percé dont les taxes subventionnent le métro d'Outremont y trouve-t-il son compte? Le résidant de Jonquières dont les impôts servent à subvention-



La claqué fiscale que Claude Ryan s'apprête à donner aux municipalités fera un grand bien au Québec démocratique. PHOTO JACQUES NADEAU

ner indirectement les cours d'arabe dans une école de Ville Saint-Laurent y trouve-t-il son compte? Probablement pas. Bien sûr, les contribuables de la région métropolitaine paient aussi pour la cartonnerie de Cabano, la police de Sainte-Lucie-de-Beauport et la dépollution de Saint-Amable, mais l'inflation des services bénéficie beaucoup plus aux banlieusards de Montréal qu'aux provinciaux de Percé. En ce sens, les subventions aux municipalités et commissions scolaires accentuent les disparités régionales au profit des complexes urbains et, conséquemment, exacerbent l'exode des régions de la vie. C'est pourquoi le pelletage de monsieur Ryan a des chances de ramener l'équité dans le partage des coûts locaux réels entre chaque administré municipal. Toutes choses étant égales, moins de subventions de l'extérieur entraîneront plus de déboursés locaux et donc, chaque ad-

ministré paiera de plus en plus le vrai prix des services disponibles ou exigés dans son patelin.

En prime, le contribuable de Boisbriand, par exemple, qui pourrait voir ses taxes fortement haussées à la suite de ce pelletage, sera sans doute plus éveillé lors des élections municipales. Il sera plus particulièrement touché puisqu'il aura dû subventionner plus directement les politiques, les achats ou les combines de ses élus. Conséquemment, il sera plus vigilant lors de la délégation de pouvoirs que notre système démocratique permet de faire. Les assoupis de la démocratie ouvriront les yeux. Et si, à ce moment-là, encore 80 % de la population demeure indifférente, eh bien qu'elle paie!

Plus on rapprochera la caisse du percepteur des contribuables municipaux, plus la démocratie municipale sera vivace, plus la gestion municipale sera efficace et sensée et plus l'imputabilité des élus sera so-

cialement justifiée. Il est grand temps que l'on passe à la décentralisation de l'imputabilité. En effet, aujourd'hui, pourquoi les élus municipaux prendraient-ils des décisions vraiment désintéressées lorsque l'imputabilité de principe n'est plus que de la complaisance quadriennale de la part d'électeurs léthargiques parce que trop subventionnés par d'autres paliers de gouvernement? Soyons réalistes et honnêtes. Pourquoi Claude Ryan, dont le catéchisme idéologique est peut-être discutable mais dans la frugalité budgétaire est incontestable, se ferait-il battre aux prochaines élections sur la base d'une hausse injustifiée d'impôts au niveau provincial si ce n'est pour subventionner des administrations municipales ou scolaires qui dépendent à tous les vents, assurées qu'elles sont d'être réélues par acclamation? Pourquoi les roitelets municipaux ne seraient-ils pas les premiers à payer de leur siège les aug-

mentations de taxes engendrées, par exemple, par les conventions farineuses accordées aux employés municipaux (1) notamment aux policiers, ou par les dépenses pas très justifiées pour la construction d'aéna, ou par les frais de voyages liés aux jumelages inter-villes sur une base plus touristique-individuelle pour les élus qu'économico-collective!

Pourquoi marteler le ministre Ryan alors qu'il est vraiment en train de « couper dans le gras », c'est-à-dire de responsabiliser dans leurs pratiques ceux qui dépendent nos taxes par milliards à chaque année. Pourquoi le taux de participation aux élections municipales ne deviendrait-il pas un indicateur fiable de la tolérance fiscale des contribuables locaux? Si notre système démocratique est déréglé et dégénéré au point de punir celui qui fait bonne oeuvre et de tolérer les profiteurs locaux, il y a lieu de procéder à un réglage vigoureux.

Les municipalités importantes ou regroupées vont sans doute repeller leur déficit dans la cour des organismes paramunicipaux, commissions de transport en tête. Plus responsabilisés, les usagers du métro paieront ce que les impôts des citoyens de Percé ne subventionnent plus. Encore là, les usagers recevront une leçon de démocratie et seront moins assoupis et plus critiques lorsque l'inefficace Syndicat des employés d'entretien réclamera la semaine de 4 jours au cours de la nième grève « où nous ne voulons pas prendre la population en otage ». Déjà ces derniers ont vu venir puisque, au début de mars, ils faisaient signer une pétition dénonçant le retrait partiel des subventions au transport en commun. Eux, la démocratie, ils savent l'animer selon leurs intérêts. Pour 80 % de la population, c'est un exemple à suivre!...

(1) Une récente étude du Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail (CRSMT) démontre que l'écart moyen du salaire horaire entre les employés municipaux et du secteur privé est de 26,9%! Cet écart atteint même 80% pour les gardiens! !

Gaz Métro et le capital étranger

Claude Cardinal

L'auteur est avocat

LORSQUE M. Raymond Dutil, président de Canam Manac, compagnie modèle du nouveau capital privé québécois, a annoncé son intention de se départir de sa part de 50 % de Gaz Métropolitain, c'est une certaine image de cette force nouvelle des entrepreneurs québécois qui a été affectée; elle ne pouvait constamment camoufler des faiblesses de capitalisation.

L'an dernier, il se disait prêt à céder ses 44 % de Gaz Métro à des étrangers si la Caisse de dépôt et placement ne lui permettait pas la prise de contrôle.

On sait ce qu'il est advenu... Cette menace lui a permis d'augmenter sa participation à 50 %. Aujourd'hui, il l'offre à ses associés, la Caisse et Soquip.

Le seul objectif de M. Dutil, l'an dernier comme cette année, est de solutionner ses problèmes de manque de capital du fait d'une diversification ratée. L'an dernier, il pensait le réaliser par le contrôle des liquidités que génère ce type d'industrie. Mais les dividendes compensent rarement une charge d'intérêts trop lourde.

De plus, dans une industrie comme celle de la distribution de gaz naturel, la liberté des prix n'existe pas. M. Dutil avait oublié que le domaine était contrôlé. Il ne pouvait espérer vider les coffres de Gaz Métro pour le bénéfice de Canam Manac et les remplir par des hausses de tarifs.

M. Dutil nous a annoncé également qu'il revenait à ce qu'il fait le mieux faire; finis Gaz Métro, Bilrite et autres tutti quanti; désormais, l'acier et Canam Manac seraient ses seuls intérêts, ce qui n'est pas si mal non plus.

La diversification fut un échec coûteux pour Canam Manac. Échec dans un climat d'optimisme conquérant, alimenté par un financement aisé par titres de dette, mais combien onéreux, la diversification n'avait pas de but spécifique. Il participait ainsi à l'enthousiasme général, et combien communicateur, des nouveaux entrepreneurs québécois, nouvelle génération sûre de ses capacités et recherchant une reconnaissance parmi ses pairs.

Lourdement endettée, Canam Manac était mal appuyée par une capitalisation sujette à la désaffection à l'égard des actions subalternes émises dans le cadre du REA; Canam Manac ne pouvait tater le marché public et émettre à nouveau des actions subalternes que personne n'aurait voulu. Il aurait fallu envisager émettre des actions pleinement ordinaires avec la dilution normale de son contrôle, ce que M. Dutil n'aurait pu accepter.

Cependant, la quête de capitaux ne pouvait être constamment reportée. Pour Canam Manac, le moment était arrivé. À défaut de mises de fonds additionnelles ou d'une profitabilité substantiellement accrue, il ne restait qu'à vendre des actifs. Ce qu'il fait. En vendant sa participation dans Gaz Métro, Canam Manac devrait retrouver une stabilité financière.

Aujourd'hui, l'État québécois doit reprendre là où le capital privé s'est montré impuissant. Soquip et la Caisse ont déjà 50 % de Gaz Métro. Mais elles ne peuvent faire plus que leurs participations actuelles, la Caisse pour des raisons de limites légales, Soquip pour des raisons de capacités financières. Les capacités financières de l'État québécois sont limitées et l'achat de la part de M. Dutil sera coûteux.

On parle ouvertement d'un partenaire étranger pour prendre la participation de Canam Manac dans Gaz Métro. Le mot « partenaire » est significatif.

Après la cession acceptée par le gouvernement du Québec de 50 % du capital de sociétés québécoises d'assurances à des assureurs français, la quête d'un partenaire étranger pour Gaz Métro atteste de la même réalité. Le Québec a des ressources financières, tant publiques que privées, qui sont limitées, alors que les besoins semblent illimités.

La Caisse a plus d'une fois cherché un cheval québécois pour reprendre des affaires jugées d'importance majeure. Ainsi en fut-il avec Proviso, Steinberg et Gaz Métro. Malheureusement, le poulain ne s'est pas toujours montré à la hauteur des espérances. L'écurie en loge très peu. Ce n'est pas demain que l'État sera un intervenant secondaire.

Il y a beaucoup à faire pour créer un capital industriel privé au Québec qui soit de taille majeure. Cela passe peut-être par des cessions de participations à des étrangers. Ce qu'on recherche, ce sont des partenaires. C'est déjà beaucoup mieux qu'à une époque pas si ancienne.

Le Chili, un an après Pinochet

Gilbert Tarrab

L'auteur de cet article est en année sabbatique. Il vient de passer un mois au Chili et en Argentine, parcourant ces pays de Santiago à Ushuaia, en Terre de Feu argentine, en traversant toute la Patagonie. Il nous livre ici ses impressions de voyage.

VILLA BAVARIA, à 500 km au sud de Santiago. C'est la Colonie « Dignidad » (Dignité), dirigée par le néo-nazi Paul Shaeffer, aujourd'hui recherché par le gouvernement de Bonn, en Allemagne fédérale, pour « abus sexuels sur des mineurs », mais accusé par les socialistes et toute la gauche chilienne d'avoir utilisé sa « colonie » comme centre de détention et de torture des prisonniers politiques sous le règne de Pinochet.

Au restaurant, à Parral (ville la plus proche de la Colonie Dignidad, et où, paradoxalement, naquit en juillet 1904 le grand poète et prix Nobel Pablo Neruda), la propriétaire ne tarit pas d'éloges pour ces 325 Allemands qui vivent dans la colonie et qui constituent une source d'emplois pour les démunis de la région : « Ils ont ouvert un hôpital gratuit pour toute la population (il n'existe pas au Chili un système de services sociaux et hospitaliers gratuits comme on le connaît au Québec). Ils ont construit une école gratuite pour nos enfants, de très bonne qualité (l'enseignement n'est pas gratuit au Chili, sauf dans le secteur public, qui, de l'avis de tous, est d'une très médiocre qualité). Ils emploient nos chômeurs à des salaires bien plus élevés que ce que peuvent offrir les compétiteurs. En plus, ce sont des gens très civilisés. Que voulez-vous de plus? Oui, nous les aimons, et toutes ces histoires montées par les médias sur les tortures qu'auraient subies les opposants à Pinochet depuis 1973 ne sont que de la frime et des inventions créées de toutes pièces. De toute manière, moi qui vais souvent à l'hôpital et qui y ai quelque peu travaillé, je n'ai jamais vu quelque chose de pareil. C'est de la désinformation pure et simple! »

Désinformation? Et pourtant! Comment cela se fait-il qu'une Commission nationale d'enquête sur la violation des droits humains et sur la réconciliation nationale, nommée par le démocrate chrétien Aylwin, l'actuel président chilien (depuis janvier 90), vient de publier dans « La Nación », des 5 et 6 mars 1991, à la page 105, des informations on ne peut plus accusatrices sur ce qui s'est tramé et se trame sans doute en-

core, aujourd'hui!) dans l'enceinte de 12 000 hectares, entourée de murs et de fils barbelés où personne n'a pu encore pénétrer, au-delà de la zone de l'hôpital et de l'école? L'enquête a identifié 2279 personnes assassinées entre 1973 et 1989. En réalité, il y en aurait au moins 10 000 selon d'autres sources. Comment se fait-il qu'arrivés aux portes de cette immense enceinte (un État dans l'État chilien, comme le disent beaucoup de Chiliens rencontrés à Santiago et ailleurs), nous fûmes priés fermement et presque manu militari de rebrousser chemin par des shires (Chiliens) qui obéissaient aux ordres d'un quelconque garde-frontière allemand, (car il s'agit bien là d'une frontière étanche) que nous aperçûmes au travers des grillages, de l'autre côté d'un terre-plein qui devait servir de no man's land entre le Chili et ce mini-État super-protégé? La façon fort cavalière avec laquelle on nous mit dehors, mes amis chiliens et moi-même, est d'ailleurs un signe très éloquent de la manière dont les « indigènes » sont traités : un homme habillé en para, parlant allemand uniquement, est venu avec son camion nous intimant l'ordre de repartir illico sur la grand-route, à 20 km de la Villa Bavaria, sans quoi nous pourrions avoir de sérieux problèmes. Et pas question que je filme quoi que ce soit, sinon on nous réquisitionnerait notre caméra, même si nous étions encore en territoire chilien, puis que nous n'avions pas traversé la barrière qui nous séparait de cette enclave.

Un peu d'histoire, à présent, pour mieux comprendre l'imbroglio dans lequel se trouve situé le Chili d'aujourd'hui, qui essaye (timidement, il est vrai) de régler ses comptes avec son passé récent.

En 1961, donc sous le gouvernement de droite de Alejandro Rodríguez (Parti national), fut vendu par une société italo-chilienne et pour 133 000 marks quelque 1000 hectares de terrain, entre les rivières Perqui-lanquen et El Lavador, à 20 km de Parral, à la Société Dignidad et éducationnelle DIGNITÉ, dirigée par des colons allemands. Depuis cette date, et avec l'appui du gouvernement Pinochet, ce petit « paradis allemand » comprend aujourd'hui 12 000 hectares, 325 habitants (qui n'ont pas le droit d'y sortir), 126 km de routes pavées, 167 petites rivières, 58 ponts et 20 000 mètres carrés d'éléments construits (maisons, estancias, etc.). Ses habitants n'ont ni papiers d'identité ni argent : ils sont soupçonnés d'être des criminels de guerre nazis, dont beaucoup sont recherchés par l'Allemagne fédérale



Le nouveau président Patricio Aylwin serre la main de l'ancien président Augusto Pinochet.

elle-même. Ils disposent de surcroît d'un petit aéroport, de plusieurs ambulances, d'une flotte de camions, d'un générateur électrique, d'un téléphérique et d'un dispositif de sécurité électronique ultra-sophistiqué pour empêcher (sic) l'invasion communiste. (Source : la revue « Analysis », du 21 décembre 1987, page 32, voir l'article « Informe Confidencial »). Quand le gouvernement allemand décida d'envoyer sur place une commission pour enquêter sur les activités de cette société dite Dignidad, en décembre 1987, aucun membre de cette commission ne fut autorisé à pénétrer dans les murs de ce mini-État. L'avocat de la colonie, Fidel Reyes Castillo, est très catégorique sur ce point : « Il s'agit là d'une propriété privée légalement achetée et acquise. Nul ne peut pénétrer dans une propriété privée

sans y avoir été préalablement invité ».

En 1961, l'ambassadeur du Chili à Bonn, Arturo Maschke, avait d'ailleurs présenté cette colonie au ministre de l'Intérieur chilien de l'époque comme étant une « secte voulant préserver l'ordre et la propriété ».

Le 26 février 1966, le premier « colon » allemand put s'échapper de la colonie et raconta aux journalistes chiliens les conditions de vie dans ce « paradis » : en 1966, c'était Édouardo Frei qui était au pouvoir, et aucune suite ne fut donnée à cet événement. Ce n'est qu'en 1977 que la revue allemande STERN consacra le 1er article sérieux et documenté là-dessus. Ils y firent part des tortures qu'on y pratiquait régulièrement, pour le compte de Pinochet et de ses acolytes, et ce, à partir de témoignages de

personnes qui purent s'en échapper. En 1980, le tribunal de Bonn décide qu'il faut procéder à la visite de ce territoire, mais la justice chilienne de Pinochet y oppose son veto.

En 1985, Josef Mengele, réfugié au Canada, fit des déclarations selon lesquelles lui aussi appartenait à la « Colonie Dignité » dans le temps. Il vit actuellement en Allemagne. Les grandes questions que tout le monde se pose au Chili, aujourd'hui, à la suite de l'enquête menée par la Commission mise sur pied par le gouvernement Aylwin, sont les suivantes :

1) Comment se fait-il que le même Allende, au cours de son mandat, entre 1970 et 1973, n'ait rien pu faire pour démanteler ce refuge néo-nazi, ancré en territoire chilien?

2) Comment se fait-il que depuis un an qu'il est au pouvoir, Aylwin n'ait pu faire plus que de nommer une commission d'enquête qui n'a aucun pouvoir pour enquêter à l'intérieur de la colonie?

Certes, des noms furent divulgués, mais aucun tortionnaire ne fut nommé identifié. La grande crainte du monde ordinaire, ici, c'est l'amnistie des responsables, comme cela a pu se faire en Uruguay et plus récemment en Argentine. Sur les murs, à Santiago, à Puerto Montt, et même dans les régions très éloignées dans le sud, comme à Coihaique ou à Cochrane (au bout de la « Carretera Austral », construite sous le gouvernement Pinochet et qui porte aujourd'hui son nom, qui relie Puerto Montt à Cochrane, à l'extrême sud), j'ai vu inscrit : « Non à l'impunité ». C'est le grand débat de l'heure au Chili : la réconciliation. Mais que signifie exactement la « réconciliation » dans un pays où les gens sont encore abattus et amorphes après 17 ans de dictature sanglante? La réconciliation veut-elle dire simplement : oublier? Mais comment « oublier » quand, à la Moneda, le soldat de garde répond à ma question sur le lieu exact de l'assassinat d'Allende : « Mais Allende ne fut pas assassiné. Il est mort de mort naturelle! »

Comment « oublier » quand, à peine quelques jours avant mon retour à Montréal, une manifestation pacifique pour la journée de la femme à Santiago fut réprimée par la police et se termina par des échauffourées où bombes lacrymogènes et lance-eaux furent utilisés par les forces de l'ordre? Plusieurs, autour de moi, eurent instinctivement cette réflexion : « Ça y est! Ça recommence! Pinochet pas mort! »

Non, Pinochet pas mort. Aylwin se trouve dans la position d'un président légalement désigné mais qui n'a aucun pouvoir sur son armée et sa police.